

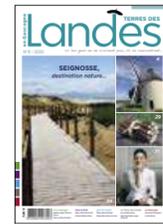
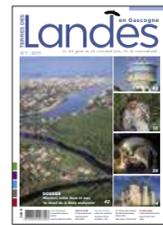


CONSEIL DE ———
DÉVELOPPEMENT
mont de **marsan** AGGLO


7

La parole est à vous !

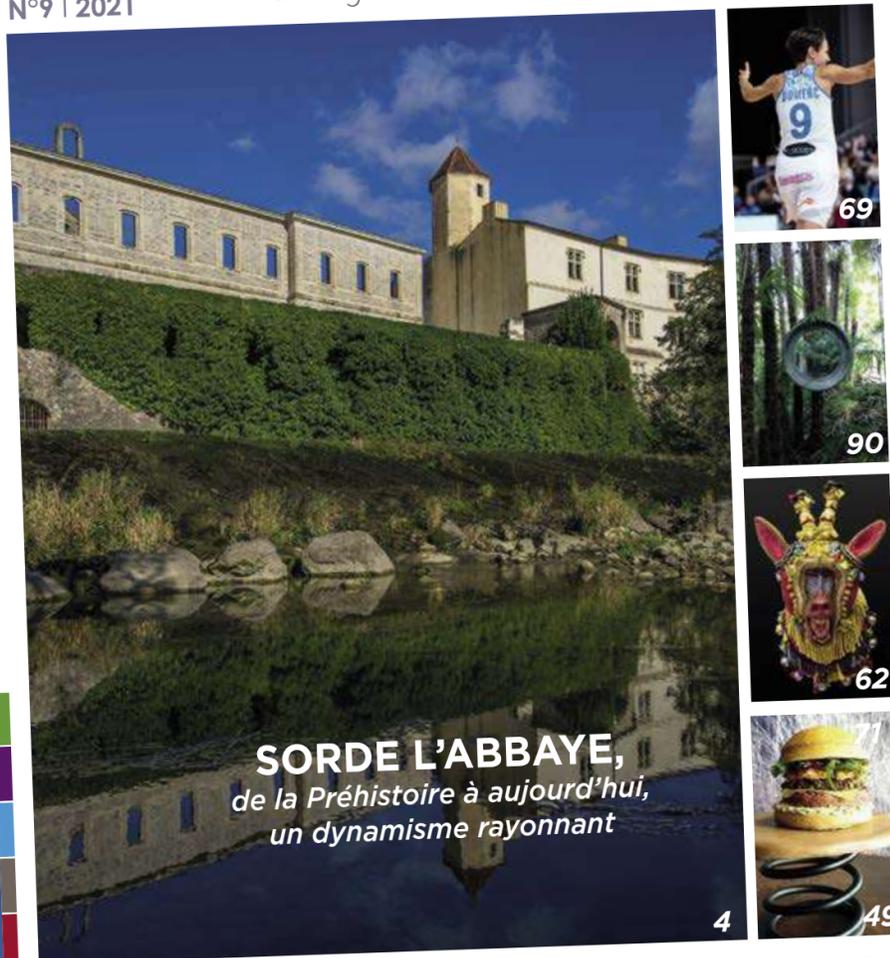
VOTRE MAGAZINE 100% LANDES



en Gascogne TERRES DES Landès

N°9 | 2021

ici les gens ne se croisent pas, ils se rencontrent...



SORDE L'ABBAYE,
de la Préhistoire à aujourd'hui,
un dynamisme rayonnant

7,00 €
3 782949 406903

à la campagne
Sur 'Les Chemins du Pain'
2X Aventures, canoë pleine nature

dans la forêt
Les figures, la mémoire de l'eau
L'épopée du 'Camion Photo'

près de l'océan
La dune, fusion de l'homme et de
la nature
Les 'Cailloux de l'Atlantique'

en Terres des Landes
Céline Dumerc, landaise pour la vie
Dax, le Triquet des Charmilles

en Gascogne
Enzue, voyage dans l'Anquitité
La Palmerie du Sarthou



Avant-propos

Compte tenu de la crise sanitaire, les informations contenues dans ce numéro ont pu évoluer entre le moment de l'écriture et de la diffusion.



Charles Dayot
président de Mont de Marsan Agglo
maire de Mont de Marsan

Ça bouge.

L'été est passé vite, et la rentrée est déjà loin derrière nous. Depuis que la vie a repris son cours, chacun peut le voir, notre ville bouge. Les graines que nous avons semées - et que nous continuons de semer - font les arbres d'aujourd'hui et de demain.

Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en convaincre, de lever les yeux pour s'en rendre compte : notre ville se transforme et vit sa mutation. Le nouveau palais de justice a été inauguré début septembre. Il aura mis 40 ans à sortir de terre. La collectivité a pris sa part pour accompagner le projet, notamment en requalifiant l'ensemble de l'avenue Rozanoff. La mutation se poursuivra bientôt sur l'îlot Rozanoff au terme de longues et pénibles années de procédures, ou bien encore sur l'avenue de Sabres, très attendue des riverains et des usagers.

Notre réseau d'éclairage public poursuit également sa transformation, pour un meilleur cadre de vie, davantage de sécurité et d'économies d'énergie. Près de 700 points lumineux à LED ont déjà été installés.

La santé n'est pas oubliée avec notre hôpital qui porte un projet très ambitieux de création d'un plateau technique, de salles de consultation, de blocs opératoires et d'un parc de stationnement de 450 places. Les services de la CPAM et de la CAF font peau neuve avec de nouveaux bâtiments plus accueillants et plus économes en énergie.

Et puis, parce que c'est notre marque de fabrique, parce que c'est ce qui fait la spécificité de notre ville et parce que c'est le ciment du lien social et du vivre-ensemble, nous mettons le paquet sur la culture, le sport, le soutien à la vie associative.

Notre projet de musée va prendre forme. Avant lui, le café'Music', équipement unique dédié aux musiques actuelles, va commencer à connaître une seconde vie.

Dans le même temps, la plaine des sports flamant neuve permettra aux sportifs, petits et grands, de s'adonner à leurs pratiques. Elle portera le nom de Camille Pédarré, personnalité emblématique ayant porté haut les couleurs du Stade montois rugby, comme du Stade montois omnisports.

Qui a dit que la capitale des Landes était en sommeil ?

C'est avec confiance et sérénité que nous nous tournons résolument vers l'avenir. Mont de Marsan le mérite.

Sommaire

- | | | |
|--|---|--|
| <p>4 Portrait
■ Rencontre avec la championne d'Europe et du monde de bridge</p> <p>5 Développement durable
■ Vers un plan de transition écologique</p> <p>6 Territoire
■ Une nouvelle instance de démocratie participative sur le territoire : le C2D
■ Des aides pour pédaler à l'électrique
■ Un nouveau commandant à la BA 118</p> <p>8 Cœur de ville
■ Découvrez vos nouveaux commerces</p> <p>10 Social
■ "Ma Maison Bleue" a ouvert ses portes</p> | <p>11 Dossier
■ L'eau, ce bien précieux dont la gestion coule de source</p> <p>18 Travaux
■ Le café'Music' se refait une beauté
■ L'hôpital s'élargit
■ Déménagement de la CPAM et de la CAF</p> <p>20 Enfance/Jeunesse
■ Retour sur les nouveautés de la rentrée
■ Un orchestre à l'école du Peyrouat</p> <p>22 Vie des communes
■ L'école de musique saint-pierroise se développe
■ Saint-Perdon : le moulin de Capbat change de visage</p> | <p>24 Vie montoise
■ La biodiversité dans tous ses états
■ De nouveaux sites cinéraires dans les cimetières
■ Les animations des conseils de quartier</p> <p>31 En immersion
■ Au cœur du marché montois</p> <p>32 Culture
■ Une exposition pour découvrir l'atelier du sculpteur
■ Nouvelle saison au Théâtre de Gascogne
■ Des animations pour tous à la Médiathèque</p> |
|--|---|--|

Clap sur la Ville et l'Agglo!



Votre journal s'enrichit de vidéos pour découvrir autrement l'actualité. La présence du pictogramme en fin d'article vous signale un complément d'information audiovisuel. Rendez-vous sur le site internet de la Ville ou de l'Agglo, ainsi que sur les pages Facebook, pour découvrir un reportage vidéo sur le même thème.

montdemarsan.fr
 Mont de Marsan ma ville
montdemarsan-agglo.fr
 Mont de Marsan Agglo
 Mont de Marsan



m2mag # 29 Directeur de la publication: Charles Dayot Rédacteur en chef: Vincent Lousstaunau Rédacteurs en chef adjoints: Pascal Larrazet, Margot Marcial Rédaction: Mérédith Bague, Sabine Darré, Julie Font, Céline Naulibois et les services de la Ville et de l'Agglo Publicité: Baltazar (Contact: Antoine Roque 06 86 86 33 40) Conception graphique: Monsieur Formydrable Photographies: Mérédith Bague, Sébastien Gormaz, Pauline Legoff, F. Mantovani Gallimard, Paul Soubiron, Imprimeur: Castay, imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale Distribution: Adrexo et les agents de la Ville Tirage: 29 500 exemplaires Dépôt légal: Octobre 2021 / ISSN / 2259-1249

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Suivez-nous

Jennifer Mourgues, l'atout jeune du bridge

CHAMPIONNE À seulement 30 ans, Jennifer Mourgues est championne d'Europe et championne du monde de bridge, un sport "de l'esprit" qui passionne aujourd'hui près de 80 000 adeptes en France.

Montoise d'origine, Jennifer Mourgues est "tombée dans la marmite" du bridge dès le plus jeune âge : "J'ai commencé le bridge grâce à des initiations proposées pendant la pause méridienne au collège de la Croix Blanche puis j'ai continué ça comme un passe-temps". Davantage intéressée par la musique, Jennifer fait partie de l'Orchestre Montois et suit des cours à l'école de musique de Saint-Pierre-du-Mont. Après le bac, elle décide tout naturellement de s'inscrire en fac de musique à Toulouse. En dehors de ses études, elle rejoint le club de bridge local et prend des cours supplémentaires pour se perfectionner. De compétitions en compétitions, elle se fait repérer et intègre l'équipe de France féminine des moins de 26 ans en 2013, une catégorie existant depuis seulement 9 ans. "Jouer dans cette équipe était un objectif pour moi. Quand j'ai été sélectionnée, j'étais ravie de cette opportunité et reconnaissante envers les personnes qui m'ont fait confiance. J'étais très motivée pour jouer les championnats, représenter la France et surtout gagner !" se souvient-elle. Mission largement accomplie : avec son équipe, elle remporte consécutivement le championnat d'Europe en 2013 et 2015 et le championnat du monde en 2014.

"J'adore l'ambiance des championnats, le fait de faire partie d'une équipe"



Du passe-temps au sport professionnel

Ce succès fulgurant lui permet de devenir professionnelle. Aujourd'hui, Jennifer gagne sa vie grâce au bridge. Non pas en tant que joueuse, mais en donnant des cours, en organisant des tournois, en arbitrant des compétitions fédérales ou des festivals. "Quand je participe à des compétitions, c'est principalement pour me faire plaisir et entretenir ma vitrine" déclare la bridgeuse. Un loisir très prenant puisqu'elle ne passe pas moins de 20 week-ends par an en compétition, auxquels s'ajoutent les sélections, les entraînements... Mais Jennifer ne regrette pas un instant d'avoir continué sur cette voie : "C'est un métier qui n'est pas monotone car je vois beaucoup de monde. J'adore l'ambiance des championnats, le fait de faire partie d'une équipe".

Une discipline en développement

Perçu longtemps comme un sport élitiste, le bridge s'est progressivement popularisé grâce aux initiations dans les écoles et de nombreux joueurs proviennent aujourd'hui du "bridge scolaire". Si la pandémie a fortement limité les compétitions, elle a également permis à ce sport d'explorer de nouvelles options de jeu. Des développeurs ont ainsi créé un logiciel permettant de jouer tout en se voyant et se

parlant. "C'est ce qu'il y a de plus proche du bridge sur table, à condition que les connexions et le matériel fonctionnent évidemment. Personnellement, je rencontre plus de difficultés car je n'arrive pas à avoir la même vision des cartes qui passent. La concentration n'est pas la même" témoigne Jennifer.

Côté personnel, le retour aux sources est imminent pour cette maman qui souhaite faire découvrir à sa fille de 9 ans l'endroit où elle a grandi. Prochainement de retour à Saint-Pierre-du-Mont, elle a en tête énormément de projets autour du bridge. Elle souhaiterait notamment continuer à donner des cours aux jeunes, en milieu scolaire ou associatif, mais également travailler en club et essayer de toucher une nouvelle population. Pour cela, elle envisage de proposer un suivi en ligne de ses cours avec des sessions en visio et du jeu en ligne qui permettrait à tous les profils de trouver leur compte. "C'est plus facile de se libérer 2 heures chez soi que de se déplacer pour un tournoi de 4 heures" souligne-t-elle.

En parallèle, elle se prépare à reprendre sa saison fédérale mais aussi à jouer au printemps prochain une sélection pour les championnats d'Europe dames, et peut-être ajouter un nouveau titre à son palmarès.



Bon à savoir

Le Bridge Club Montois vous explique le sens original du jeu de cartes

- 52 cartes pour 52 semaines dans l'année
- 4 couleurs pour chaque saison et donc 13 semaines par saison
- Si l'on additionne chacune des cartes du jeu on obtiendra 364
- Le jeu de cartes est un calendrier agricole qui nous renseignait sur les semaines et les saisons
- Les jokers servaient aux années bissextiles.

Infos :

- Cours 1^{re} année / Les jeudis de 18h à 19h30
- Cours perfectionnement
- Les vendredis de 10h à 12h : théorie
- Les lundis de 18h à 20h : parties d'application

Contact : bridgeclubmontois40@gmail.com / 05 47 87 97 56
bcmontois.club.ffbridge.fr

Construisons ensemble un territoire plus vert !



TRANSITION ÉCOLOGIQUE Mont de Marsan Agglo souhaite associer l'ensemble des citoyens et des entreprises du territoire à la construction des actions pour la transition écologique du territoire.

Le 6^e rapport du GIEC*, publié au mois d'août, dresse un constat alarmant sur l'évolution de notre climat : la température de la planète devrait augmenter de 1,5°C dès 2030, soit 10 ans plus tôt que la précédente prévision. Le rapport conclut que le monde change à grande vitesse et que la vie sur Terre telle que nous la connaissons sera inéluctablement transformée par le dérèglement climatique d'ici le 30^e anniversaire des enfants nés en 2021. Même en limitant le réchauffement climatique, les catastrophes naturelles devraient se multiplier. Sur notre territoire aussi nous en observons les manifestations, par exemple lors des inondations records et répétées de 2020-2021.

"Beaucoup d'actions sont possibles : pistes

cyclables, réduction des déchets, réduction des îlots de chaleur urbains, aide à la rénovation des logements, revitalisation de nos centres-bourgs, offre de transports en commun, économie circulaire et agriculture urbaine..." énumère Véronique Gleyze, vice-présidente de Mont de Marsan Agglo en charge du Développement durable. Au travers de son Plan Climat, l'Agglo a vocation à bâtir un programme d'actions cohérent pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et nous adapter aux changements climatiques.

Pour conduire cette transition, la collectivité souhaite écouter vos idées, besoins et attentes, afin de co-construire ce programme :

■ du 15 octobre au 15 novembre : enquête en ligne sur montdemarsan-agglo.fr

■ en novembre : deux soirées d'échange organisées dans deux communes



Suivez l'actualité du projet sur montdemarsan-agglo.fr

* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Sous l'égide de l'ONU, il réunit des experts sélectionnés par les États pour fournir un état des lieux le plus précis, le plus récent, le plus objectif des connaissances sur les dérèglements climatiques.



RENCONTRE AVEC MATHILDE CHAUSSECOURTE Responsable Développement durable de Mont de Marsan Agglo

Pouvez-vous vous présenter aux lecteurs du m2m.ag ?

Je suis en poste à l'Agglo depuis mai. Je suis ingénieure de formation, diplômée en environnement, géoressource et ingénierie du développement durable. J'ai travaillé auparavant durant 4 ans sur des questions relatives à l'adaptation au changement climatique et l'impact sur la ressource en eau.

En quoi consistent vos missions ?

L'Agglomération a souhaité développer le poste sur des missions relatives au développement durable afin d'une part de répondre aux attentes réglementaires en termes de planification, et d'autre part de se saisir de ces sujets importants pour assurer la résilience du territoire et de ses acteurs. Concernant les projets menés, je m'occupe du Plan de transition écologique et de tous les projets environnementaux sur le territoire ainsi que du suivi du Parc Naturel Urbain.

Peut-on parler de transversalité pour les actions que vous menez ?

En effet, l'ambition est de porter la politique de la Ville et de l'Agglomération en matière de développement durable en interne et en externe. En collaboration étroite avec des élus référents, mon rôle est d'apporter une vision stratégique sur l'ensemble des projets menés en interne. Je suis également amenée à suivre de nombreuses initiatives en externe.

Contact : mathilde.chaussecourte@montdemarsan-agglo.fr

À Mont de Marsan, on composte ensemble

Suite au succès de la première zone de compostage partagé créée à côté du parking Saint-Roch, le SICTOM du Marsan et la Ville de Mont de Marsan ont installé en juin dernier deux nouvelles zones rue de l'Asile et place Raymond Poincaré. Ces sites visent à proposer une solution de valorisation des biodéchets aux habitants ne pouvant pas composter chez eux, et réduire ainsi le volume des déchets alimentaires collectés par les services du SICTOM. "Cette initiative s'intègre dans la démarche engagée par la Ville vers une trajectoire zéro déchet. L'objectif est de développer des actions afin de réduire le volume de déchets, valoriser ce qu'il reste et communiquer au plus près des acteurs locaux" indique Marie-Christine Bourdieu, conseillère municipale en charge du

Développement durable.

Le compost produit pourra ensuite être récupéré par les participants ou par le service des Espaces Verts. Ces zones ont également pour ambition de devenir des lieux dynamisant la vie de quartier, favorisant les échanges et les rencontres.

Plus d'infos : sictomdumarsan.fr



Une Maison de l'environnement attendue pour la fin de l'année

Le projet de la Maison de l'Environnement doit voir le jour en cette fin d'année 2021. Les travaux sont en cours dans ce local d'une quarantaine de m² situé à l'entrée du parc Jean Rameau. L'objectif est de pouvoir y accueillir les associations, les scolaires, le grand public, autour de la thématique de l'environnement, d'en faire un lieu d'échange privilégié et accessible.

Plus d'infos dans votre prochain m2m.ag

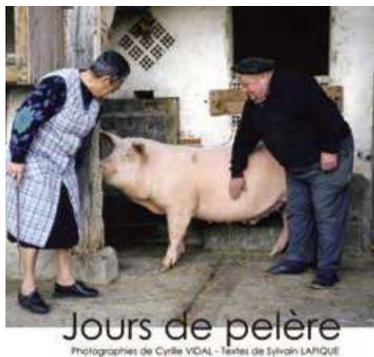
C'est voté à l'Agglo

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
RETOUR SUR LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 9 juin

- Aides individuelles aux entreprises : octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité à la SARL Boucherie Muret Lefevre.
- Aides individuelles aux entreprises : octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité à la SARL L'instant forme.
- Aides individuelles aux entreprises : octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité à Infinity's Beauté.

Les décisions du Conseil du 27 septembre seront présentées dans le prochain m2m.ag. Retrouvez l'enregistrement audio des débats et les PV sur montdemarsan-agglo.fr. Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur Radio MDM. Prochaine séance le 13 décembre.



Cyrille Vidal immortalise le "tue-cochon"

L'auteur de l'affiche 2021 de la Madeleine sort en octobre un livre qui met en image un savoir-faire ancestral de nos campagnes et de la convivialité gasconne : le pèle-porc. "Je devais avoir 5 ou 6 ans quand j'ai vu mon premier. C'était à Bougue, au Pesqué, chez mamie Élise et papi Roger. Le père Laulon arrivait du fond de la porcherie avec le cochon pour le rapprocher de la maie où l'attendaient les hommes. J'avais voulu, moi aussi, aider à tenir l'animal, on m'avait répondu : tu es trop petit, l'année prochaine tu lui tiendras la queue..." raconte-t-il. Retrouvez la suite en plus de 250 photos couleur et noir et blanc.

"Jours de pelère". Photographies de Cyrille Vidal, textes de Sylvain Lapique (144 p. / 30€). Disponible au studio à partir du mardi 12 octobre, à réserver sur studiovidal.net

Bienvenue au nouveau commandant de la BA118

HAUTE VOLTIGE Depuis le 25 août, le colonel Jean-Michel Herpin est le nouveau commandant de la base aérienne 118 de Mont de Marsan, où il succède au colonel Damien Rouillé.

Ce pilote de chasse âgé de 44 ans est entré dans l'armée de l'air en 1998. Pilote au sein de la base de Nancy-Ochey sur Mirage 2000 pendant 5 ans puis en Espagne à Saragosse pendant 3 ans, il rejoint une première fois le sol montois en 2011 au sein de l'équipe de marque 2000 du CEAM, qu'il quitte très vite pour rejoindre la Patrouille de France en 2012. Il réalise alors plusieurs démonstrations dans le ciel montois notamment en 2014 en tant que leader. En 2015, il rejoint Istres pour commander l'escadron de chasse 2/4 La Fayette, unité ayant eu pour chef pendant la seconde guerre mondiale, Constantin Rozanoff, futur directeur du centre d'essai de la base de Mont de Marsan qui porte son nom aujourd'hui. L'école de guerre en 2017, puis un poste en état-major à Paris jusqu'en 2021, le conduisent à revenir se poser dans le sud-ouest de la France, d'où sa femme est originaire, avec ses 2 enfants. "La base de Mont de Marsan est une mini armée de l'air, rassemblant toutes les spécialités en son sein. Elle est un véritable outil de combat

au service de la défense des Français grâce à ses unités opérationnelles capables d'opérer depuis la base ou en opérations extérieures. La base rassemble également des unités de formation, d'entraînement et d'expérimentation afin d'assurer les capacités futures de l'armée de l'air. En tant que commandant de base, ma mission est de m'assurer que ces unités puissent réaliser l'ensemble de leurs missions dans les meilleures conditions", explique le colonel Jean-Michel Herpin.



Collecte des déchets verts : demandez le planning !

À partir de décembre, la collecte des déchets verts s'effectuera toutes les deux semaines et ce jusqu'en mars. Pour connaître votre planning personnalisé de collecte mais également la position des points de collecte de proximité, les horaires des déchèteries, un rappel des consignes de tri... rendez-vous sur l'application "Mes déchets - SICTOM du Marsan" qui recense toutes les informations utiles au tri et à la réduction des déchets en fonction de votre localisation sur le territoire. Des notifications de rappel de sortie de vos bacs peuvent même être activées !

Pour sauver des vies, chaque minute compte

Connaissez-vous Sauv'Life ? Lancée en juillet, cette application gratuite à destination du grand public a pour objectif de constituer une communauté de citoyens volontaires sauveteurs à laquelle le SAMU et les pompiers pourront faire appel pour se rendre auprès de victimes en attendant l'arrivée des secours !

Rejoignez la communauté sur sauvlife.fr



Le septième art à Mont de Marsan

En 2022, vous aurez peut-être la surprise de reconnaître la capitale des Landes dans "La Marginale", un long-métrage de Franck Cimièrre, tourné en partie dans les rues de Mont de Marsan et ses alentours durant l'été. Un tournage marqué par la présence de l'actrice Corinne Masiero, aussi connue pour incarner le rôle du Capitaine Marleau ! Pour l'anecdote, enfant, Franck Cimièrre passait ses étés chez sa grand-mère à Mont de Marsan. Rendez-vous prochainement dans les salles obscures !



Un Conseil de développement pour le territoire... pour quoi faire ?



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE Le 27 septembre dernier, le Conseil communautaire a entériné le format du futur Conseil de développement de notre territoire après plusieurs mois de réflexion du groupe de travail désigné pour le mettre en place. Votre m2m.ag vous présente succinctement ce nouvel outil qui va vous accompagner dans les années à venir.

Qu'est-ce que c'est ?

Appelés communément "C2D", ils sont composés de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale et sont des lieux de dialogue et de propositions citoyennes. "Institués par la loi Voynet de 1999 et confirmés par la loi NOTRe de 2015, ils sont obligatoires pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants, ce qui est le cas dans notre agglo" explique Marie-Christine Bourdieu, vice-présidente de l'Agglo en charge du dossier.

Quel est son rôle ?

Le "C2D" conduit ses travaux librement après s'être auto-saisi d'un sujet ou sur demande des élus du territoire. Il peut proposer à la collectivité tout sujet qui lui semble refléter une attente de la population. Il accompagne alors les élus dans leurs actions, leurs décisions, à titre consultatif, renforce le débat public en créant des espaces de discussion, de réflexion, d'étude, et construit collectivement des avis sur les projets et enjeux de l'agglo.

Comment est-il organisé ?

Il est composé d'une soixantaine de membres ayant un mandat de la même durée que les élus communautaires, c'est à dire 6 ans, répartis en 3 collèges distincts : le collège des corps constitués et corps de métiers (représentants des chambres consulaires, des syndicats, des associations), le collège des citoyens, le collège des représentants de nos 18 communes. La règle de la parité de sexe ou d'âge au niveau de ses membres doit être respectée autant que possible. Un bureau désigné en séance plénière examine les dossiers à traiter, coordonne les travaux des commissions. Il peut être accompagné par certains services de l'Agglomération, selon les ordres du jour abordés.

Puis-je en faire partie ?

"Tout habitant de l'agglomération de plus de 18 ans peut candidater pour devenir membre du collège des citoyens. Pour cela il faut être disponible et surtout motivé !" s'enthousiasme Marie-Christine Bourdieu. Tout membre d'association peut également postuler au collège des corps constitués via son organisme qui pourra proposer un couple titulaire-suppléant. Attention, pour laisser la chance au plus grand nombre de participer aux travaux de cette instance, une seule candidature par foyer (même adresse) sera étudiée.

Quelles sont les prochaines étapes ?

- Jusqu'à mi novembre : réception et analyse des candidatures, adhésion à la coordination nationale des Conseils de développement
- Décembre : validation par le Conseil communautaire de la composition des collèges et des prochains sujets soumis à étude du C2D
- Janvier : installation du nouveau Conseil de développement 2022 - 2026

Si vous êtes intéressés pour participer directement au développement de votre territoire alors c'est le moment de vous engager, vous avez jusqu'à mi-novembre pour télécharger le bulletin d'inscription sur montdemarsan-agglo.fr et le renvoyer à conseil2developpement@montdemarsan-agglo.fr ou rendez-vous dans votre mairie !

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT mont de marsan AGGLO

Aide à l'achat d'un VAE : un coup de pouce pour les particuliers

Vous souhaitez pédaler sans effort et grimper les côtes plus facilement ? Mont de Marsan Agglo vous accompagne en lançant une opération d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE, type vélo de ville). S'inscrivant dans une démarche globale de développement des mobilités douces, ce dispositif s'adresse aux habitants des 18 communes de l'agglomération qui souhaiteraient utiliser ce moyen pour leurs déplacements quotidiens. Bien entendu, le VAE doit être acheté chez un revendeur implanté sur le territoire. Le budget global alloué de 40 000 € permettra l'attribution de 160 "chèques vélos" aux habitants du territoire. Une prime de 250 € sera attribuée à tout demandeur éligible selon les conditions de cette aide (1 seul par foyer).



Budget global alloué : 40 000 €

Infos et dossier à compléter sur montdemarsan-agglo.fr



Vous achetez un VÉLO ÉLECTRIQUE ? L'AGGLO vous accompagne. Bénéficiez de 250€ D'AIDE !

+ D'INFOS SUR MONTDEMARSAN-AGGLO.FR





Tous engagés pour redynamiser notre cœur de ville

Le 10 septembre dernier, le directeur général délégué de la Caisse des Dépôts, Olivier Sichel, s'est rendu à Mont de Marsan afin de faire un point sur le fort partenariat existant entre la Ville et la Banque des Territoires. Guidé par Gilles Chauvin, adjoint au maire en charge du Cœur de ville, et accompagné de la préfète et du président du Conseil départemental, il a pu découvrir les lieux emblématiques du centre et prendre connaissance des nombreux projets qui changeront bientôt la physionomie du territoire (musée, Nouvelles Galeries, caféMusic'...).

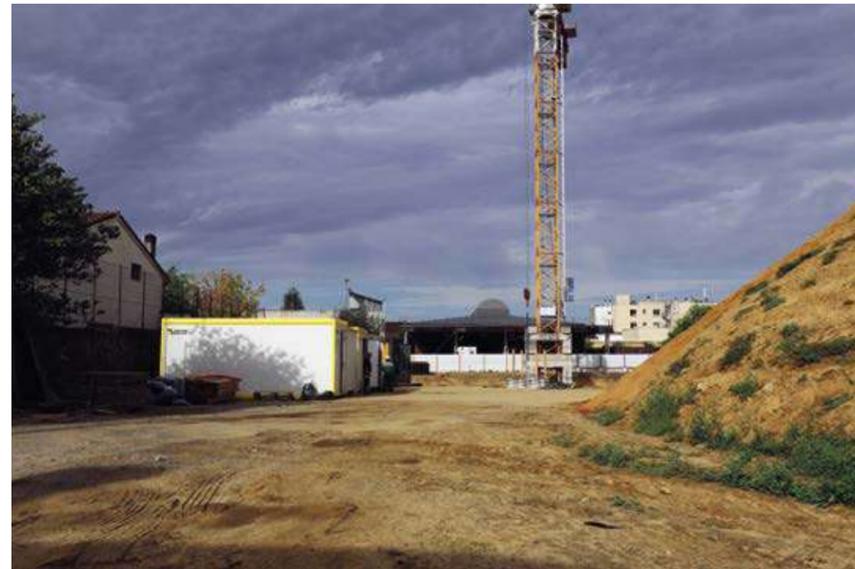
Pour rappel, la Banque des Territoires, qui a signé en février dernier une convention et un contrat d'objectifs avec la Ville, soutient le projet global de redynamisation des espaces de notre cœur de ville et a d'ores et déjà financé ou co-financé 12 actions concrètes (études sur la végétalisation, sur la mobilité, financement du poste de manager du commerce...) ainsi que la réalisation d'une résidence senior ou encore des acquisitions foncières. "C'est bien ensemble que nous allons refaire battre le cœur des villes moyennes et Mont de Marsan montre déjà l'exemple !" conclut Charles Dayot, maire de Mont de Marsan.

Co-construire la mobilité de demain en centre-ville

Depuis le début de l'été, une étude de mobilité et de déplacement sur le centre-ville a été lancée. Le diagnostic global sera présenté le 19 octobre prochain par le bureau d'études Dynalogic et l'agence d'urbanisme La Capitainerie, mandatés pour l'occasion. Cette séance plénière sera suivie d'ateliers pour permettre aux citoyens de prendre la parole et d'exprimer leur point de vue. Ces temps de concertation permettront d'aboutir à des scénarios et des pistes d'aménagement. Objectif : construire une vision collective de la mobilité en centre-ville et de ses potentiels aménagements. Vous souhaitez co-construire la mobilité de demain pour le centre-ville ? Rendez-vous mardi 19 octobre à 18h à la salle Lamarque-Cando.

Plus d'informations : montdemarsan.fr

Le Cœur de Ville poursuit sa mue



Décor lunaire en plein centre-ville sur le site historique de la Croix-Blanche (cf projet dans m2m.ag n°28).



Petit à petit l'ancienne Clinique des Landes cède la place à une résidence seniors (cf projet dans m2m.ag n°26).

N'oubliez plus votre ticket de stationnement avec Flowbird !

Pour soutenir les commerces du cœur de ville impactés par la crise sanitaire, la Ville de Mont de Marsan poursuit son offre de stationnement "2 heures consécutives offertes par jour" sur voirie et dans les parkings clos Saint-Roch, Midou et Dulamon. Toutefois, même si le stationnement est gratuit les deux premières heures, la prise de ticket, elle, reste obligatoire. Si vous avez tendance à oublier de passer à l'horodateur, alors Flowbird est faite pour vous ! Après avoir entré votre plaque d'immatriculation et votre carte bancaire dans l'application*, vous pouvez régler votre stationnement pour la durée souhaitée directement depuis

votre smartphone. Avant expiration du titre, une notification vous alerte et vous permet de l'étendre ou de le stopper où que vous soyez, y compris si vous avez initialement pris ce ticket sur un horodateur. Ainsi, plus aucun risque d'avoir à payer un forfait post-stationnement !

* téléchargeable gratuitement sur les smartphones iOS et Android ou accessible depuis le site my.flowbirdapp.com



Gare aux moustaches avec vos nouveaux commerces du centre-ville !

Molokai Direction Hawaï



Sur place ou à emporter, Molokai fait décoller vos papilles. Si vous avez du mal avec le rythme de la rentrée, retournez en vacances le temps d'une pause déjeuner avec un petit poké (plat traditionnellement composé de riz vinaigré, de poisson cru mariné coupé en dés, de légumes et de fruits exotiques, préparé par les marins pêcheurs Hawaïens) et un dessert aux saveurs exotiques. Aloha !

28 allées Brouchet
Du mardi au vendredi 11h45-14h
et 19h-21h / samedi 11h-14h et 19h-21h
molokai-aloa.fr

Bella Storia Cadre bucolique aux bords de la Midouze



Le Little Italie a été repris par trois anciens rugbymen du Stade montois, Simon Michaux, Rudolph Bérek et David Goletto. Le Bella Storia vous accueille désormais sur ses 3 terrasses (dont une sur le toit) dans un cadre privilégié du centre-ville. Et si vous n'avez pas le temps de rester déguster les produits frais cuisinés maison, les pizzas sont aussi à emporter. Un nouveau championnat pour les 3 propriétaires !

17 rue Lacataye
Du mardi au samedi 11h45-23h
bella-storia-restaurant.business.site

Tiap Mangez vite et sain



Fruit d'une réflexion entre un médecin et un chef cuisinier, Tiap prend le pari de casser les codes de la restauration "à emporter classique" en offrant une alternative de plats gourmands et équilibrés réalisés à partir d'ingrédients sains, goûteux et vertueux pour la planète. Chez Tiap, on se réapproprie les recettes historiques de nos aînés et leur bon sens : le Cassoulet du Sud-Ouest, le Cocido espagnol, le Chili américain, le Dahl indou, le Houmous libanais, le Feijao brésilien, la Panisse niçoise... Tous ces plats forment une cuisine universelle qui met en avant les légumineuses, sous toutes leurs formes. Alors, chiche ?!

45 rue Léon Gambetta
Du mardi au samedi 11h30-15h et 18h30-22h
tiap.fr

Sublime Barber Au poil !



Messieurs, c'était quand la dernière fois que vous avez confié vos cheveux, votre barbe à un professionnel ? Prenez soin de vous chez Sublime Barber avec une coupe, une taille/rasage de barbe ou un soin du visage. Découvrez une autre ambiance que ce que vous voyez d'ordinaire pour une détente assurée. Les petits plus : des tarifs spéciaux pour les enfants et les étudiants, une carte de fidélité et c'est sans rendez-vous !

8 rue Robert Wlérick
Du lundi au samedi 9h-19h
sauf vendredi 9h-11h et 15h-19h
06 35 31 60 36

Votre @vis compte

En juillet, nous vous présentions le projet retenu pour redonner vie aux Nouvelles Galeries. Suite au Conseil municipal du 12 juillet et à la réunion publique du 13, vous avez été nombreux à témoigner votre soutien ou à partager vos interrogations sur les réseaux sociaux et nous vous en remercions !

Retrouvons-nous sur les réseaux



- Caroline Duprat
Croisons les doigts pour que les montois jouent le jeu et y aillent régulièrement...
Belle initiative, il faut redynamiser le centre-ville.
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 6 sem
- Laurence Férin
C'est bien, mais ça va dénoter avec les bâtiments aux alentours. Va falloir rénover.....
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 6 sem
- Roméo Lanza
Très beau projet ! Après le cinéma on a enfin l'impression que Mont de Marsan se modernise et va revivre un peu...
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 6 sem
- Marjorie Iglesias
En espérant que les gens sortent, se bougent !!!
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 6 sem
- Jocelyne Biarnes
C'est sûr, il faut évoluer avec son temps, ça va toucher un nouveau public ! mais pourquoi pas tout Public ? c'est bien pour cela que la rue gambetta ne doit pas être entièrement piétonne, les véhicules doivent pouvoir circuler pour un accès plus facile à certaines personnes qui voudront faire leurs courses facilement ou bien que l'on pourra déposer proche de ce complexe. On a besoin des jeunes mais aussi des retraités. Comme ça, on pourra dire que ça touche tout public ! Et ça fonctionnera bien.
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 6 sem
- Martine Pouillet
Félicitations une très bonne idée aux moins mont de marsan va revivre et les montois et montoise aussi ! architecture est magnifique trop heureuse de garder notre galerie j'adore bravo je vous tire mon chapeau
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 6 sem
- Dominique Lydia Bortolotto
Trop bien 🙌🙌...bravo pour votre travail 🙌🙌
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 6 sem
- Clo Bas
Félicitations que du bonheur 🙌
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 6 sem
- Catherine Paya
Génial...en espérant que cela fera revivre le centre ville 🙌
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 6 sem
- Yvette Maire
Magnifique projet
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 6 sem
- Jocelyne Biarnes
S'il y a une rue piétonne, tout le monde ne pourra pas se rendre dans ce bel endroit.
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 6 sem
- Martial Gravat
Jocelyne Biarnes au contraire on aura besoin d'une vraie promenade commerciale comme ça se fait dans d'autres villes.
Mais en effet on aura besoin de parking ou de vachement changer l'image des transports en communs pour limiter le nombre de voitures dans les rues.
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 6 sem



Toujours solidaires !

ENTRAIDE Depuis début septembre, les activités de la Plateforme sociale du Marsan ont repris un cours quasi normal.

La Plateforme sociale, c'est une équipe de coordination et sept associations d'entraide et de solidarité réunies sur un même lieu pour fournir à tous l'accès à l'aide alimentaire et à l'insertion sociale. Gérée par le CIAS du Marsan, elle a accueilli en 2020 près de 1 800 familles et 180 bénévoles et salariés y travaillent.

Depuis le 1^{er} septembre, les bacs de dons ont fait leur retour à l'accueil. Comme pour chaque rentrée, de nombreuses fournitures scolaires y ont été proposées mais également des équipements sportifs (crampons, shorts, baskets...) donnés par des particuliers. Le panneau d'insertion a également été remis en place. Il permet d'afficher les offres d'emplois du territoire et les lieux ressources pour accompagner les demandeurs d'emploi.

L'accès aux services d'hygiène (laverie et douches) ainsi que le dépôt des dons et la prise de renseignements se fait toujours par l'accueil n°2, l'accueil n°1 étant principalement utilisé pour la distribution alimentaire des associations. En raison de la situation sanitaire, l'accès à la Plateforme reste filtré afin de limiter le nombre de personnes présentes simultanément. Le pass sanitaire n'est toutefois pas obligatoire.

Retrouvez la plaquette de présentation de la Plateforme sociale sur montdemarsan-agglo.fr

Bon à savoir

Les prochaines opérations

■ Opération chariot des Restos du cœur

Du 8 au 10 octobre
Devenez bénévole d'un jour en contactant le 05 58 75 52 68

■ Collecte nationale de la Banque alimentaire

Du 26 au 28 novembre
Devenez bénévole d'un jour en contactant le 05 58 75 68 08

■ Le Père Noël vert du Secours Populaire

Braderie de jouets. Dons à déposer directement à l'association

Ma Maison Bleue, un espace de réconfort, d'inclusion et d'échanges

ACCOMPAGNEMENT Le 1^{er} juin dernier, Ma Maison Bleue a ouvert ses portes aux enfants avec handicap et à leurs parents aidants. Un projet initié dès 2019.



En 2019, dans nos colonnes (cf. m2m.ag 21), nous faisons mention de l'initiative d'Eugénie Larrivière, maman d'un petit garçon autiste, qui, après avoir créé l'association "Le chant de l'herbe", envisageait d'ouvrir un lieu d'accueil dédié non seulement aux enfants porteurs de handicaps, mais aussi aux aidants pour qu'ils puissent se poser et souffler quelques minutes ou quelques heures grâce à la prise en charge ponctuelle de leur enfant par les bénévoles et parents volontaires. C'est désormais chose faite ! Les portes de ce petit havre de paix et de partage se sont ouvertes le 1^{er} juin et l'espace a été inauguré le 18 septembre. C'est l'aboutissement d'un long parcours pour Eugénie Larrivière et son petit Émile. Elle explique : "Nous devons tous nous mobiliser et partager nos ressources pour avancer ensemble. C'est "Ma" Maison Bleue car chaque usager doit se l'approprier le temps d'un café, d'un échange, d'une attention (coiffure, massages, etc.), pendant que les enfants s'adonnent à des activités, encadrées

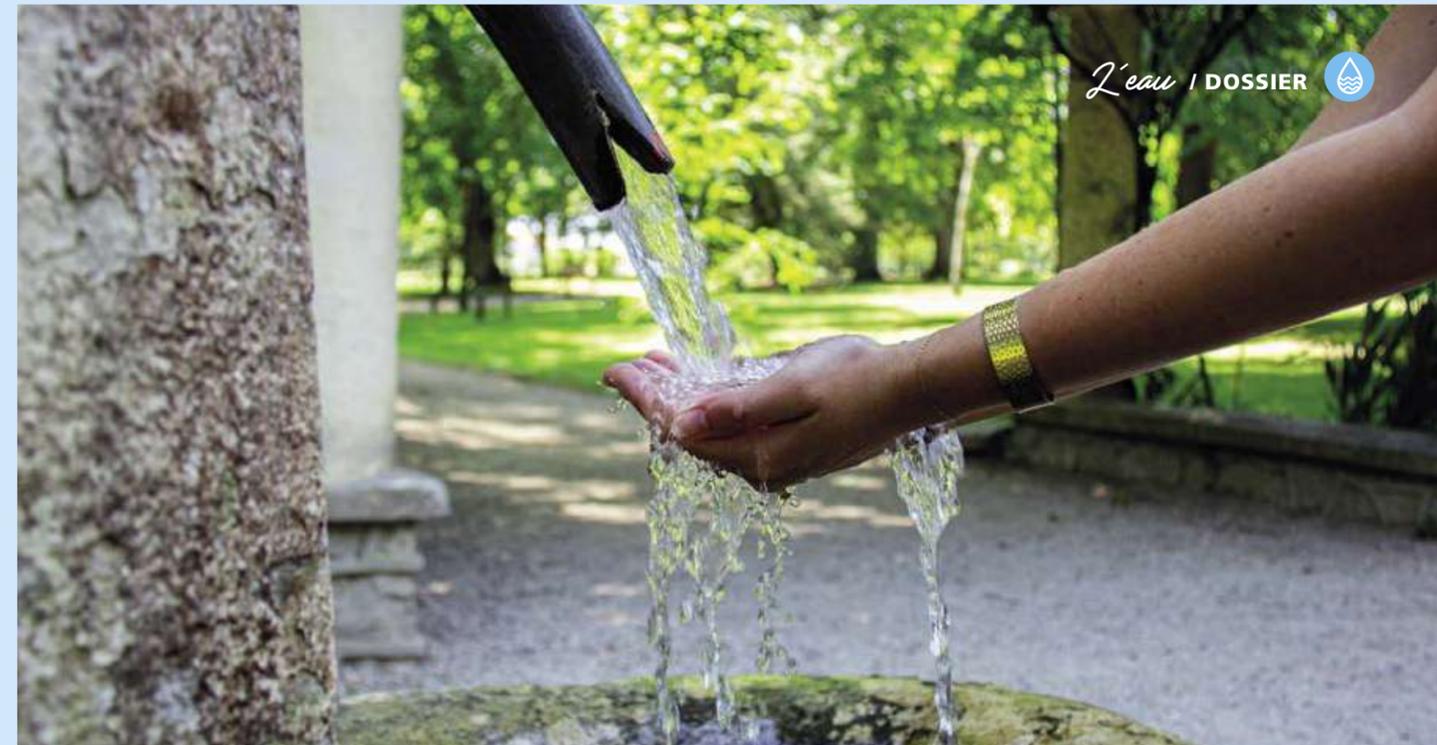
par les parents présents et volontaires". L'association Le chant de l'herbe, qui porte le projet, loue la "Maison" acquise avec ses fonds propres. Elle y organise différentes rencontres, au minimum un samedi par mois. "Nous initions différents événements comme le concert des Maestros de l'émission TV "N'oubliez pas les paroles" le 18 décembre prochain. Un marché de Noël est aussi prévu" annonce Eugénie.

Une quarantaine de bénévoles œuvrent aujourd'hui au sein de Ma Maison Bleue. Sophrologie, Shia Tsu, opticien à domicile, coiffeuse, jeux intérieurs et extérieurs, potager, poulailler... : Ma Maison Bleue n'est pas dépourvue d'arguments accueillants. Des partenariats avec le Théâtre de Gascogne et le Stade Montois Rugby sont également en cours de construction pour une maison à l'architecture déjà bien solide.

Accueil du lundi au vendredi, hors vacances scolaires de 10h à 13h et de 16h à 19h. 226 avenue Foch à Mont de Marsan lechantdelherbe@yahoo.com mamaisonbleue.fr

Une nouvelle directrice à la MAS

Depuis le 15 juillet, la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Simone Signoret a une nouvelle directrice, Karine Lebouvier. Originnaire de Rouen, elle est titulaire d'un master en Management des organisations sociales. À l'occasion d'une après-midi musicale festive, elle a pu se présenter aux familles des résidents de la MAS dès le 22 juillet. Un moment convivial, organisé avec la participation de la banda "Les Infatigables", et suivi d'un goûter partagé par tous.



L'eau, ce bien précieux dont la gestion coule de source

H2O Les bureaux des Régies intercommunales de l'eau et de l'assainissement de Mont de Marsan Agglo situés rue Cazailles vont être déplacés dans quelques mois au 7 place Francis Planté à Mont de Marsan, la Régie deviendra alors La Maison de l'eau. La création de cette nouvelle entité invite m2m.ag à passer au filtre, les modalités de la gestion de l'eau dans l'agglomération.

En France, l'accès à l'eau est un droit. L'organisation des services de l'adduction d'eau potable, de la collecte et du traitement des eaux usées et pluviales relève désormais des EPCI (Mont de Marsan Agglomération depuis 2019) et non plus des communes comme autrefois. C'est de cette légitimité et animé par la volonté de regrouper toutes les compétences liées au cycle de l'eau (eau potable, assainissement, eaux pluviales, Gestion de l'eau, des milieux Aquatiques et la prévention des inondations - GEMAPI), que le président de Mont de Marsan Agglo, Charles Dayot, a souhaité qu'une Maison de l'eau soit créée. Patrice Marboutin, directeur des régies de l'eau et de l'assainissement de l'agglomération montoise, explique : "Pour comprendre l'intérêt de la création de cette maison, il y a deux notions fondamentales à rappeler. D'abord, celle du cycle naturel de l'eau : l'océan, l'évaporation forme des nuages, le vent qui les amène sur le continent, il pleut ou il neige (glaciers)... La pluie s'infiltré

ou ruisselle, ce qui constitue les nappes souterraines et les rivières qui reviennent ensuite dans l'océan. La deuxième notion à rappeler c'est le Grand cycle de l'eau et l'intervention de l'Homme. Il intercepte l'eau dans le milieu naturel, prélève l'eau dans le sous-sol et dans les rivières, en fait de l'eau potable qui part sur des réseaux d'alimentation (eau du robinet). Une fois que cette eau a été utilisée, elle part au tout à l'égout, c'est l'assainissement. Cette eau va dans les stations d'épuration puis elle est rejetée dans la rivière. C'est une interception du cycle naturel."

Des gestions interdépendantes

À partir des deux notions fondamentales rappelées ci-dessus, il existe des conséquences, des tenants et des aboutissants. Il faut gérer le risque d'inondation (ruissellement et débordement) ; organiser la gestion patrimoniale des réseaux ; préserver et valoriser la ressource (cadre de vie qualitatif, intégration de l'eau au milieu urbain, favoriser la réutilisation de l'eau). Dans les rues de la ville, l'eau coule sur

toutes les surfaces imperméabilisées et il faut traiter la pollution de ces eaux, les problèmes liés à la pluviométrie et les problèmes d'inondation. Il s'agit de maîtriser l'eau pour assurer la sécurité de la population. Il faut donc gérer la partie pluviale, mais aussi la partie GEMAPI qui correspond à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Elle concerne les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau et les moyens de les aménager pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations.

Les régies travaillent en synergie avec les services Ville et Agglo (Environnement, Voirie, Espace Verts, les centres techniques...) ainsi que les syndicats des rivières (Douze, Midou, Midouze, Adour) et l'institution Adour. Charles Dayot, en vue d'améliorer cette synergie, a souhaité créer le Pôle Cycle de l'eau. "Je suis en charge de ce pôle avec toutes les compétences associées : eau potable, assainissement, eau pluviale, GEMAPI. Bernard Kruzynski est l' élu référent de toutes ces thématiques" ajoute Patrice Marboutin.



La création d'une Maison de l'eau

Depuis des années, le siège des régies rue Cazaillas n'était plus assez fonctionnel pour recevoir le public dans des conditions optimales. Les transferts de compétences se multipliant, les équipes doivent être renforcées. Il fallait donc plus de place et un espace offrant une meilleure fonctionnalité. Deux solutions ont été envisagées : un agrandissement du bâtiment existant rue Cazaillas ou un déménagement de structure.

L'opération "Cœur de ville Nouvelles Galeries" et son lot d'aménagements et de réaménagements a introduit la solution au problème : les régies intégreront un nouveau bâtiment adapté à l'accueil des usagers et permettra un confort de travail pour l'ensemble du personnel. L'accessibilité sera parfaite avec du stationnement, l'accès en bus, à vélo, à pied depuis le centre ville. Ce bâtiment ne sera plus appelé "Régie", mais "Maison de l'eau", il rassemblera en son sein toutes les compétences précédemment citées. Ce nouvel accueil se situera 7 place Francis Planté et est actuellement en travaux.



D'où vient l'eau de l'agglomération ?

À l'origine, l'eau vient d'une source souterraine qui sort sous la place de la mairie de Mont de Marsan. L'eau que l'on y captait il y a 50 ans alimentait la ville. Mais cette source est une nappe très peu profonde qui aujourd'hui est polluée (puits qui font communication, infiltrations de surface, etc.).

Par chance, l'agglomération dispose de ressources issues d'une nappe plus profonde, la nappe de l'Aquitainien, présente sous une grande surface de l'Aquitaine. Patrice Marboutin indique : "Sur notre territoire on a au nord-ouest, un accès à cette ressource, où le pompage n'est que de 30 mètres de profondeur, c'est donc un accès facile. Actuellement on dispose de 15 forages (à Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont) sur cette ressource en activité. Pour la création de forage, on fait appel à une entreprise extérieure, puis, au sein de l'agglomération, nous faisons intervenir nos équipes opérationnelles. Nous sommes capables de tout faire au niveau des forages. Nous sommes en autonomie pour garantir des dépannages d'urgence, des interventions le week-end".

Le potentiel de pompage est largement suffisant pour le territoire aujourd'hui. Les régies gèrent actuellement les communes de Mont de Marsan, Saint-Pierre-du-Mont (22 000 abonnés) ainsi que les communes de Lucbardez-et-Bargues, Bostens, Saint-Avit, Bretagne-de-Marsan et Saint-Perdon, soit 1 600 abonnés de plus. Les autres communes sur notre territoire et dans les Landes sont gérées par le Sydec, des Syndicats et d'autres Régies.



Les nouvelles interconnexions entre les communes

Le transfert de certaines communes à la régie a eu lieu en 2019. Il n'y a pas qu'un volet "ressources suffisantes" qui entre en jeu, l'aspect "réseau" est également à prendre en compte. Il existe des notions de dimensions de réseaux, de pression, de pompes, etc. Toutes les configurations existantes ne sont pas compatibles pour un transfert vers une gestion en régie montoise.

Les communes de Lucbardez-et-Bargues, Bostens et Saint-Avit ont été transférées en même temps, car elles étaient déjà liées en termes de réseau. C'était techniquement faisable. Bernard Kruzynski précise : "Quand ces trois communes nous ont rejoint, des actions prioritaires devaient être menées : pérenniser la ressource par récupération des deux forages préexistants (dont un est encore exploité), demander des autorisations administratives et lancer un travail sur les interconnexions."

En clair, voici le schéma d'intervention :

- mise en place d'un "tuyau" entre Mont de Marsan et Saint-Avit pour acheminer l'eau (une action similaire est actuellement réalisée à Bretagne-de-Marsan)

- créations de réservoirs au sol en complément des châteaux d'eau, bien que ceux-ci demeurent opérationnels (cf ci-contre).

Et Patrice Marboutin de poursuivre : "Nous allons créer un réservoir à Saint-Avit, un à Saint-Pierre-du-Mont. Nous allons alimenter les communes de Bretagne de Marsan (gérée par la régie), de Benquet et de Haut-Mauco (gérées par le Sydec). Nous travaillons avec le Sydec en très bonne entente et collaboration. Nous allons créer des interconnexions avec ces deux communes et leur vendre l'eau, mais c'est eux qui gèrent les abonnés. (travail 2022-2023). Sur un aspect qualitatif, la régie dispose des certifications, et des méthodes de travail associées, notamment sur les chlorations intermédiaires pour éviter les sur dosages qui peuvent donner un goût de chlore à l'eau un peu fort" (la réglementation impose un traitement au chlore).



Comment fonctionne un château d'eau ?

Patrice Marboutin, directeur des régies de l'eau et de l'assainissement, vous explique le fonctionnement des châteaux d'eau, "de merveilleux ouvrages à la technicité pleine de bon sens".

Comment l'eau transite-t-elle des châteaux d'eau à nos robinets ?

L'eau qui coule au robinet, ce n'est pas naturel, il faut que l'on donne de la force à l'eau pour qu'elle puisse circuler dans les tuyaux. C'est physique. Dans les châteaux d'eau, l'eau est placée dans des réservoirs en hauteur, ce qui permet ensuite de la distribuer, ça donne de la pression. Tout le poids de l'eau descend et en fonction de la hauteur où le réservoir se trouve, elle va aller plus ou moins loin dans les tuyaux. C'est un travail de conception ingénieux.

Pourquoi a-t-on construit des châteaux d'eau ?

Les châteaux d'eau existants ont entre 50 et 70 ans. À l'époque cette technique avait été mise en place, car les outils que l'on a aujourd'hui n'existaient pas (automates, pompes, etc.). Il y a eu plusieurs évolutions de techniques au fil du temps dont l'automatisation pour le remplissage de réservoir avec un système de sonde, puis l'automatisation avec le forage, puis une notion d'économie d'énergie avec pompage la nuit. Actuellement avec la télégestion, on pilote depuis un poste informatique toutes nos installations. Tout est centralisé à Harbaux et on a une vision de tout ce qui fonctionne. Aujourd'hui la technique a encore évolué, on est à même de faire un réservoir au sol, d'avoir des pompes avec des variateurs de fréquences qui vont gérer en continu sur le réseau, la pression et le débit.

Que sont ces mystérieuses bâches au sol que l'on voit fleurir un peu partout ?

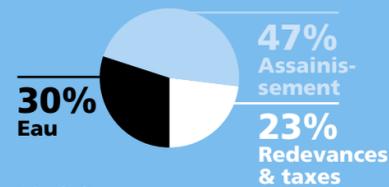
Ce sont des réservoirs au sol qui remplacent actuellement la fonction des châteaux d'eau et qui les remplaceront à l'avenir ; on ne construit plus de château d'eau de nos jours.

On préserve tout de même les châteaux d'eau qui sont de super outils car une fois que l'eau est dans le réservoir en haut, elle ne coûte plus d'énergie. On a donc une politique de gestion patrimoniale pour pérenniser nos châteaux d'eau et procédons à des rénovations : diagnostic béton, ferrailage, étanchéité... On injecte plusieurs centaines de milliers d'euros tous les ans dans ces infrastructures. La réglementation impose que les réservoirs soient vidés et désinfectés tous les ans. À l'Agglo, c'est fait en interne, car nous avons des gens compétents et habilités pour le faire (vidange, inspection, nettoyage, désinfection et mise en service).

Retrouvez un article explicatif sur le fonctionnement des châteaux d'eau dans le journal gratuit pour les enfants de 6 à 11 ans, Sacha Touille distribué dans le département des Landes (sortie du numéro 3 le 15 octobre)



Comment comprendre notre facture ?



Prix de l'eau

Un abonnement (part fixe annuelle) qui prend en compte la gestion des compteurs et depuis 3 ans la télérelève et un coût au m³ lié à la consommation.

Prix de l'assainissement

Un coût lié au m³ traité

Taxes et redevances

- TVA
- Participations à la gestion de la ressource - Agence de l'eau Bassin Adour Garonne
- redevance de prélèvement dans la ressource
- taxe "modernisation des réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales"
- taxe "pollution de l'eau"

Bon à savoir

Le territoire impacte également le prix

Une zone urbaine à forte densité permettra de réduire le coût des réseaux de distribution (exemple sur Mont de Marsan ou Saint-Pierre du Mont avec 350 km de réseaux pour 23 000 abonnés) et à contrario, une commune rurale à faible densité aura un coût de gestion de son patrimoine très élevé (exemple d'une commune avec 100 km de réseau pour 500 à 1 000 abonnés).

À noter : il faut distinguer le prix de l'eau avec l'assainissement collectif (PAC) et sans l'assainissement collectif (coût de réalisation d'un assainissement non collectif à la construction et entretien supportés par le constructeur).



Des tarifs avantageux

Mont de Marsan Agglo dispose de prix très compétitifs car le tarif est calculé par un diviseur basé sur la densité de population. L'ajustement se fait par des réalités différentes (configuration terrain, éloignement...) existantes sur le territoire. Le prix de l'eau, qui est un produit, prend en compte le prélèvement dans la ressource (taxe de prélèvement à l'agence de l'eau) et les coûts d'exploitation (pompage, transport, réseaux, stockage). La régie étant inscrite dans une démarche QSE (Qualité, Sécurité, Environnement), son objectif est la satisfaction des abonnés, en assurant notamment la qualité de l'eau au robinet à un coût maîtrisé. La qualité de la ressource permet d'avoir un coût d'exploitation très compétitif qui, associé à une politique de gestion patrimoniale (réseau, télérelève) et un rendement réseau élevé (supérieur à 93 %), donne un prix des plus bas au niveau régional et national.

En ce qui concerne l'assainissement, qui est un service, le prix est lié à la gestion patrimoniale des réseaux (collecte, transport), aux stations d'épuration (assainissement) et à la nécessité de mettre

en œuvre des process de traitements de plus en plus performants pour respecter les normes des rejets dans le milieu naturel apportées par la réglementation. Pour cette raison, la régie fait face actuellement à de lourds investissements, avec les bassins (Lesbazeilles, Barbe d'or, La Hiroire) construits en 2019 et la future station d'épuration. Le prix est bien entendu impacté.

Heureusement, l'Agence de l'eau (qui collecte les redevances et taxes) apporte un soutien financier important - à hauteur d'environ 50 % - sur les projets afin de pouvoir maîtriser l'évolution des tarifs. Dans le cadre de la création de la régie intercommunale, le prix est une des raisons pour laquelle certaines communes de l'agglomération ont intégré la régie de Mont de Marsan Agglo, afin de bénéficier de tarifs "urbains". L'écart de prix peut entraîner une économie annuelle entre 50 et 100 € TTC sur la facture. L'autre raison étant la possibilité d'interconnexion des réseaux, afin de bénéficier de la ressource naturelle de la régie et donc d'une eau de "source" au robinet (cf. p13).



La taxe GEMAPI

Bernard Kruzynski, élu référent, nous explique ce qu'est la taxe GEMAPI.

"La taxe GEMAPI concerne la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Elle ne finance pas les problèmes d'eaux pluviales. À l'agglo, nous l'avons votée pour le budget 2022. La collectivité locale décide d'un montant, puis envoie ce montant aux services financiers et fiscaux, et ce sont les services fiscaux qui calculent par foyer le montant de la taxe. Ce calcul se fait en fonction de la composition de la famille, du revenu fiscal. Ça dépend aussi du foncier bâti et non bâti. Les règles de calculs sont précises.

Le financement des syndicats de rivière se fait, quant à lui, sur le fonds propre du budget de l'Agglomération. C'est une nouvelle taxe, car la compétence a été transférée en 2018. Le pluvial est également une compétence qui a été transférée en 2020, il n'y avait pas de présent c'était géré par les communes. Pour la GEMAPI, le choix de la taxe a été fait en respect avec ce que disent les textes de lois sur le sujet. Donc ce n'est pas le budget général de l'Agglo qui sera ponctionné."

La télérelève

Dans le cadre de la modernisation de la distribution de l'eau, la Régie Intercommunale de l'Eau de Mont de Marsan Agglo équipe progressivement ses abonnés de compteurs dit "intelligents" utilisant la technologie de la télérelève, sans aucun lien avec les compteurs électriques Linky.



Cette technologie offre de nombreux avantages et services supplémentaires et permet notamment un relevé de votre compteur sans votre présence et un suivi régulier de vos consommations à partir de votre espace client.

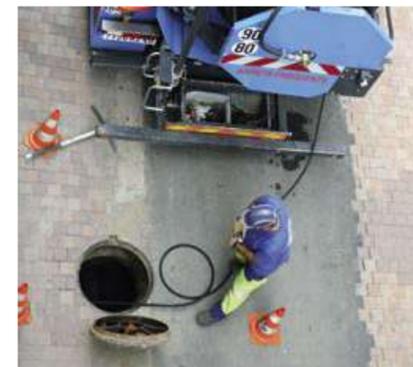
Le système permet en outre :

- d'alerter l'utilisateur d'une fuite potentielle ou d'une consommation anormale, lui évitant ainsi une facture d'un montant potentiellement élevé
- l'émission de deux factures annuelles basées sur une consommation réelle. Auparavant, une des deux factures s'appuyait sur une estimation de la consommation.

Ce nouveau service nécessite le remplacement du compteur actuel par un compteur adapté. La pose est aujourd'hui achevée sur Mont de Marsan. Saint-Pierre-du-Mont verra la totalité de son parc remplacé au cours du second semestre 2021.

Les retours d'expérience des secteurs déjà équipés de ces compteurs communicants ont démontré tous les avantages de cette solution. De nombreux abonnés ont été prévenus d'une fuite sur leurs installations privées par le biais d'un courrier ou d'un mail, et plus récemment par SMS. En outre, le portail "Web abonnés", en lien avec le système de télérelève, permet à l'utilisateur de suivre sa consommation hebdomadaire d'eau potable.

"Les enjeux de ce dispositif sont énormes en termes d'économie et de sécurité pour l'utilisateur car la détection est très rapide. Les abonnés viennent à la régie pour nous remercier de l'existence de ce service", ajoute Patrice Marboutin.



Les partenaires des régies

L'Agence de l'eau

Elle a un rôle économique, elle amène des subventions sur les projets en fonction de la stratégie d'investissement.

L'ARS

L'Agence Régionale de Santé est un partenaire qui supervise la qualité de l'eau au travers de contrôle qualité indépendants. C'est elle qui délivre le bilan qualité annuel transmis avec la facture. La régie possède également son propre laboratoire pour réaliser ses propres contrôles.

Les syndicats de rivière

Les syndicats de rivière sont en charge de la gestion des milieux aquatiques, donc des rivières pour le compte de l'Agglomération. Les Syndicats font aussi de l'information et de la communication au profit des scolaires, ils rappellent aux propriétaires et riverains leurs devoirs en matière d'entretien

Bon à savoir

À noter : l'Institution Adour couvre 4 départements. La couverture territoriale se fait en termes de bassin versant. Le syndicat de rivière a une vision globale de la rivière. Les syndicats sont en voie de regroupement et de stratégies communes. Les EPCI financent les syndicats.





AGENCE Baltazar Média

Baltazar Média est une agence conseil spécialisée en marketing, communication, web et digital. Au cœur des Landes et de la Gascogne, nous privilégions une relation de proximité pour un accompagnement de confiance et durable. Une équipe composée de 6 personnes aux compétences pluridisciplinaires avec pour objectif commun de transformer votre projet en réalité.

Négociatel, agence certifiée Datadock, reste notre partenaire privilégié pour toute demande d'audit, de stratégie et de formation professionnelle.

Notre devise : Aujourd'hui pour Demain !

Antoine Roque
06 86 86 33 40
antoine.roque@baltazar-media.fr

1 Allée Verdi • 40000 Mont-de-Marsan
www.baltazar-media.fr

ARTISANS COMMERÇANTS, PME-PMI



LA DIFFÉRENCE
FAIT LA
PRÉFÉRENCE...

négociatel
marketing - communication
votre agence marketing & communication

CONSEIL & STRATÉGIE DESIGN GRAPHIQUE CONCEPTION REDACTION WEB & DIGITAL FORMATION

CONTACT
Antoine Roque - 06 86 86 33 40 - antoine.roque@negociatel.fr - www.negotiel.fr

LES GIRANDIÈRES
Résidences Seniors

En France, bientôt
75
RÉSIDENCES SENIORS

**“Aujourd'hui plus que jamais,
j'ai passé l'âge de m'ennuyer !”**

Journées **PORTES OUVERTES** 15 | 16
octobre 2021

C'EST LE MOMENT DE NOUS RENCONTRER !

LA SÉCURITÉ EST PLUS QUE JAMAIS
AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS
ET NOUS GARANTISSONS :

-  Un appartement tout confort en location
Vous êtes chez vous !
-  Des services et activités variés toute l'année.
Vous êtes bien !
-  Une équipe sur place 24h/24.
Vous êtes en sécurité !
-  Un restaurant ouvert 7J/7.
Vous êtes servi !

SAS RÉSIDENCE ETUDES SENIORS - RCS MEAUX 797 488 723 - Crédits photos : Les Girandières, iStock, Photos non contractuelles - Agence & Vous.

LES GIRANDIÈRES, BIEN PLUS QU'UN DOMICILE !

MONT-DE-MARSAN
465, avenue du Peyrouat

www.girandieres.com 0 800 969 696 Service & appel gratuits



La Ville et l'Agglo de Mont de Marsan impliquées dans la création de la nouvelle Cité Judiciaire du territoire

ENSEMBLE Outre un travail de libération de terrains et la métamorphose de l'avenue Rozanoff - entre le boulevard d'Haussez et la rue du Peyrouat - qui permet d'accéder à la Cité judiciaire, la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglo participent à rendre ce site du ministère de la Justice plus agréable et intégré à la vie locale, grâce notamment à des partenariats entre le musée Despiau-Wlérick, la Médiathèque du Marsan et le Tribunal Judiciaire.

Depuis le 2 août, l'avenue Rozanoff est de nouveau ouverte à la circulation après plusieurs mois de travaux. 2 plateaux ralentisseurs avec une vitesse limitée à 30km/h, 3 passages piétons à faisceau lumineux et 1 piste cyclable bidirectionnelle permettent aujourd'hui de sécuriser cette avenue et de valoriser les modes doux. Afin de faciliter le stationnement et les déplacements des usagers, 29 places de parking supplémentaires ont été créées et une nouvelle desserte "Cité judiciaire" est assurée par la navette gratuite de centre-ville Tma depuis le 30 août, date à laquelle le Palais de Justice montois a ouvert ses portes au grand public. Les anciens bâtiments du tribunal de

commerce et du conseil des Prud'hommes sont quant à eux récupérés par la ville et deviendront prochainement la Maison de l'Eau.

Des partenariats culturels

Dans le cadre de sa politique "hors murs", le musée Despiau-Wlérick a collaboré étroitement avec le tribunal et



ses architectes afin d'intégrer pleinement 7 œuvres au sein de l'architecture du bâtiment. Ce partenariat est l'occasion de rendre accessible ces œuvres, jusque là conservées dans les réserves du musée, à de nouveaux publics sur des sites où la culture est habituellement peu présente. La Médiathèque du Marsan poursuit quant à elle son partenariat avec le Tribunal Judiciaire, après un premier don d'ouvrages en 2018, en mettant 400 ouvrages issus du désherbage des collections à disposition dans la salle d'attente du service pour mineurs. Celle-ci, plus spacieuse et confortable que la précédente, disposera ainsi d'un coin lecture renouvelé et complété. Les enfants accueillis pourront emporter avec eux un ouvrage si celui-ci leur plaît.

Une inauguration historique

Après deux ans de travaux et plus de trente ans d'attente, la nouvelle Cité judiciaire de Mont de Marsan a été inaugurée le 2 septembre en présence d'Éric Dupond-Moretti, ministre de la Justice, de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et de nombreux élus locaux. Symbole de la modernité de la justice avec son style épuré et ses volumes ambitieux, le bâtiment accueille désormais les professionnels du monde de la justice et les usagers dans un cadre digne de ses fonctions. Il rassemble désormais en un seul lieu les différentes juridictions - Tribunal de Grande Instance, Tribunal d'Instance, Conseil des prud'hommes et Tribunal de commerce - jusqu'alors dispersées dans la ville, pour une meilleure lisibilité de l'institution judiciaire dans le département.





Hervé Bayard,

adjoint au maire en charge de l'Urbanisme, nous parle de la modernisation de l'éclairage public.

Pouvez-vous nous dire où nous en sommes ?

La première phase des travaux de modernisation de l'éclairage public montois s'est achevée avant l'été. 643 luminaires ont été changés et passés en éclairage LED, plus économique et plus écologique.

Où sont visibles ces nouveaux équipements ?

Ce sont principalement les rues des quartiers du Beillet, de Barbe d'Or, du Pouy ou encore de Saint-Jeand'Août qui ont été concernées. À la fin de l'année, un tiers du programme sera achevé, pour un montant de 2 millions d'euros.

Et prochainement ?

En 2022, ce sera au tour de plusieurs rues des quartiers Chourié, du Bourg-Neuf ou encore du centre-ville. Vous pouvez retrouver le plan détaillé des rues concernées par ce renouvellement sur montdemarsan.fr

Déclassement partiel de l'avenue Pierre de Coubertin : participez à l'enquête publique

Mardi 5 octobre, une réunion publique organisée par le Centre Hospitalier de Mont de Marsan - Pays des Sources en collaboration avec la Ville de Mont de Marsan, a permis de présenter aux riverains les travaux qui démarreront début 2022 sur le site de l'hôpital Layné. Le chantier vise à agrandir le bâtiment au niveau de l'entrée principale du site, avenue Pierre de Coubertin, et créer un parking de 450 places sur l'ancien stade Loustau, acheté par l'hôpital. Pour permettre de sécuriser la liaison piétonne entre le futur parking et l'entrée du site de Layné, le plan de circulation a été revu et une partie de la voie Pierre de Coubertin sera rétrocedée au Centre Hospitalier. Afin de mener à bien cette procédure de déclassement et de modification des déplacements dans le quartier, une enquête publique sera menée très prochainement, à laquelle tous les riverains sont invités à participer.

Dates de l'enquête à retrouver sur montdemarsan.fr

À vos agendas

Projet de réhabilitation des avenues de Sabres et Henri Farbos : **participez à la réunion publique jeudi 21 octobre à 18h30, salle Georges Brassens**



Le siège rénové (image non contractuelle)

Déménagement de la CPAM et de la CAF dans des locaux temporaires

RÉNOVATION Depuis peu, les services de l'Assurance Maladie des Landes (CPAM, Service social et Service médical) et de la Caisse d'Allocations familiales (CAF) vous reçoivent dans leurs locaux provisoires. Pas moins de deux ans seront nécessaires pour réhabiliter le siège historique de la rue Fontainebleau.

Construit il y a 50 ans, le siège de la CPAM et de la CAF doit aujourd'hui être rénové pour un plus grand respect des normes environnementales mais aussi optimisé pour une meilleure qualité d'accueil des publics et de meilleures conditions de travail pour les salariés. Ces travaux, prévus sur deux ans, permettront une rénovation thermique (chauffage et climatisation), une optimisation des surfaces du bâtiment et la modernisation des espaces de travail dans une logique écoresponsable (politique de gestion des déchets, mise en œuvre d'actions portant sur la mobilité...). Parallèlement aux travaux, le public continuera d'être accueilli dans des locaux temporaires.

Continuité du service

"En tant que services public, la CPAM et la CAF ont eu à cœur de rester à Mont de Marsan pour garantir l'accessibilité de leur offre de services à leurs usagers" expliquent d'une seule voix Bruno Poncet, directeur de la CPAM, et Antoine Biava, directeur de la CAF. La CAF des Landes va s'installer dans des locaux disponibles de la Chambre de Métiers : 3 plateaux ont été loués pour pouvoir accueillir la centaine de salariés concernés et permettre l'accueil physique des allocataires.

Pour la CPAM, deux bâtiments modulaires accueillant 317 agents ont été installés sur la zone d'activité communautaire SO WATT. Des espaces de stationnement réservés à chaque entité présente sur le site (La Fabrik, les écoles de Campus Landes et la CPAM) seront identifiés par une signalétique. "L'Agglomération a fait le choix de mettre en pause le projet d'extension de sa pépinière d'entreprises afin de permettre l'implantation temporaire des services de l'Assurance Maladie des Landes sur le site SO WATT et ainsi aider la CPAM dans son processus de modernisation tout en permettant de garantir l'accès de tous les usagers à l'offre de services. Une belle manière de renforcer le partenariat entre nos deux structures" conclut Charles Dayot, président de Mont de Marsan Agglo.



Les modules installés à SO WATT

Bon à savoir

Où retrouver les organismes durant les travaux ?

- Assurance Maladie : zone d'activité communautaire SO WATT, 236 avenue de Canenx à Mont de Marsan (en face de l'hypermarché) / du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (vendredi 16h)
- CAF : 131 avenue Pierre Mendès France à Mont de Marsan (site de la Chambre de Métiers) / du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h



caféMusic' : vers une seconde vie !

RÉHABILITATION Les dernières notes de musique ont résonné fin juin dans les locaux du caféMusic' avant sa fermeture provisoire. En attendant sa réouverture prévue au 3^e trimestre 2023, le bâtiment se refait une beauté bien méritée.

Dédié particulièrement aux musiques actuelles, le caféMusic' a su amplifier son action culturelle au fil des ans pour devenir, 25 ans après sa création, un lieu culturel incontournable dans les Landes. Afin de poursuivre le développement de cette dynamique culturelle, et permettre à la structure une meilleure qualité d'accueil des artistes, musiciens en herbe et du public, la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglo entreprendront d'ici quelques semaines d'importants travaux de réhabilitation.

Un chantier d'envergure

Rénovation complète de la salle de concert, création de deux studios de répétition ou encore de nouvelles salles de formation seront au programme de ces travaux, qui démarreront début 2022. Les espaces seront mis au norme pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Si les volumes existants de plus de 10 000 m² seront conservés, une surélévation du bâtiment est prévue. L'accès sera conservé depuis la passerelle - rue du Maréchal Bosquet - qui sera prolongée et l'accès à la salle de concert se fera toujours depuis la cale de la Marine.

Le nouveau caféMusic' se parera de zinc pré patiné au niveau des surélévations et des nouvelles couvertures, de même que la passerelle, pour un rendu résolument moderne.



Les + vidéo
(voir p32)



Budget prévisionnel : 4 140 000 € HT

- 1 282 000 € Mont de Marsan Agglo
- 930 000 € Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- 828 000 € Région Nouvelle-Aquitaine
- 600 000 € Département des Landes
- 300 000 € Direction Régionale des Affaires Culturelles
- 200 000 € Ville de Mont de Marsan
- 100 000 € Conseil National de la Musique



Bon à savoir

L'école du Carboué devient Rock School

Pendant toute la durée des travaux, le caféMusic' est délocalisé dans les locaux de l'école du Carboué, transformée pour l'occasion en Rock School. Les élèves musiciens y ont fait leur première rentrée au début du mois d'octobre. Pour ses spectacles, le caféMusic' propose des concerts itinérants sur tout le département (à retrouver p32).



Des temps d'éveil culturel pour les enfants de 0 à 6 ans

PETITE ENFANCE Dans le cadre du Mois des familles landaises, le LAEP Les Petits Pas et le RAM du Marsan proposent 2 journées récréatives pour les familles avec enfants de 0 à 6 ans.

Partager des temps d'échange et d'activité entre enfants, parents ou grands-parents, c'est l'objectif du Mois des familles landaises organisé par la CAF des Landes. Pour cette édition 2021, pas moins de 300 rendez-vous sont proposés dans les Landes jusqu'au 31 décembre. Sur le territoire, le Relais Assistantes Maternelles - RAM - du Marsan et le Lieu d'Accueil Enfants Parents - LAEP - Les Petits Pas du CCAS de Mont de Marsan organisent des temps d'animation à la salle communale d'Uchacq-et-Parentis le mercredi 13 et le samedi 16 octobre. Au programme : atelier découverte autour du livre, contes signés et jeux divers. Des moments privilégiés entre parents et enfants qui permettent de proposer des temps d'éveil culturel tout en offrant des espaces de rencontres entre parents et de socialisation pour les enfants. L'occasion également de mieux connaître les acteurs de la petite enfance et les dispositifs en place sur le territoire.

Ateliers sur inscriptions auprès du RAM du Marsan, 05 58 46 24 70
Port du masque et pass sanitaire obligatoires
Plus d'informations sur : montdemarsan-agglo.fr et sur landes.fr/mois-des-familles



Un orchestre à l'école du Peyrouat

MUSIQUE Depuis la rentrée, l'école du Peyrouat participe à ce dispositif visant à compléter et enrichir la pratique instrumentale et culturelle des enfants.

À ce titre, les 32 élèves de CE2 et leurs deux enseignantes vont suivre, chaque semaine, deux heures de cours de musique, et ce pendant trois ans. Ils achèveront ainsi leur cursus musical quand ils partiront au collège. Après avoir choisi leur instrument de prédilection, les enfants se sont lancés dans l'aventure avec enthousiasme. "Les élèves ont accueilli ce nouveau projet avec beaucoup d'entrain. Nous avons invité leurs parents aux premières séances pour qu'ils puissent à leur tour motiver les enfants quand ils s'entraîneront chez eux" indique Pierre Baylet, le directeur de l'école.

Les musiques amplifiées à l'honneur
 La classe orchestre du Peyrouat fait figure d'exception dans le cercle réduit des orchestres à l'école de France puisqu'elle est centrée autour des "musiques amplifiées" (batteries, guitares, claviers, chant...). Les cours sont donnés par des professeurs de la Rock School du caféMusic', avec un répertoire éclectique allant du rock au reggae en passant par la chanson française et internationale. Les élèves ont également pour ambition de créer quelques

morceaux grâce à des ateliers d'écriture. Pour les aider, ils pourront compter sur un célèbre parrain : Laurent Bousquet, chanteur montois des Hurllements d'Leo. Ayant déjà travaillé précédemment avec l'école, il a accepté de parrainer cette première classe orchestre et pourra donner aux élèves tous ses bons conseils.

Un projet d'envergure

Si le projet est bel et bien lancé, il ne s'est pas monté du jour au lendemain. "Nous avons dû trouver des financements pour pouvoir pérenniser le dispositif sur trois ans, cela correspond à un budget de 60 000 €", explique le directeur. Le projet a ainsi été soutenu par l'Association nationale des orchestres à l'école (financements pour l'achat des instruments), Mont de Marsan Agglo (financements au titre de la Politique de la Ville et transformation d'une salle d'école en salle de répétition), le Conseil départemental des Landes et des mécènes privés. "Cette classe orchestre va apporter une ambiance particulière à l'école et irradier vers les autres classes. Cela donnera peut-être envie à d'autres élèves de se lancer !" ajoute Pierre Baylet.

Échanger le temps d'une soirée autour de la parentalité

SOUTIEN Lancés début 2020 sur tout le territoire puis stoppés en raison de la crise sanitaire, les cafés-parents du RAM (Relais Assistantes Maternelles) du Marsan ont repris.

Animés par une psychologue et une coordinatrice du RAM, les cafés-parents sont un espace de rencontre, d'échange et de soutien pour les parents et futurs parents dans l'éducation de leurs enfants. Des soirées qui permettent de répondre à leurs questionnements, de les aider et de les accompagner à faire face à leurs difficultés. Des temps de parole et d'échange d'autant plus importants en cette période de crise sanitaire pour rompre l'isolement et soutenir les parents pouvant faire face à de nombreuses difficultés.

Ouvert à tous, sans inscription, port du masque et pass sanitaire obligatoires

Les prochaines dates

- MARDI 19 OCTOBRE
Saint-Pierre-du-Mont, 20h
 Centre de loisirs de Menasse (salle polyvalente)
- MARDI 23 NOVEMBRE
Campet-et-Lamolère, 20h
 Salle du Temps libre
- MARDI 14 DÉCEMBRE
Mazerolles, 20h
 Salle des fêtes



Une rentrée pleine de nouveautés

ÉCOLE Le 2 septembre dernier, 4 327 enfants ont fait leur rentrée dans les 35 écoles de l'agglomération. Votre m2m.ag fait le point sur les nouveautés de la rentrée avec Cathy Dememes, vice-présidente de Mont de Marsan Agglo en charge des Affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires et de la restauration.



Quelles sont les grandes nouveautés de cette rentrée 2021 ?

Le plus grand changement pour cette rentrée est bien évidemment le retour à la semaine de 4 jours d'école. Nous avons profité de l'occasion pour harmoniser les horaires de classes dans toutes les écoles où cela était possible, en allongeant le temps de classe en matinée pour favoriser les apprentissages mais aussi la pause déjeuner pour permettre aux enfants de profiter sereinement du repas et des activités.

De nouveaux dispositifs vont-ils être testés cette année ?

Tout à fait. Dans le cadre de l'accueil périscolaire, nous proposons des études surveillées dans toutes les écoles élémentaires. Ces études sont organisées trois jours par semaine, le lundi, le mardi et le jeudi de 17h30 à 18h30, et permettent aux enfants de pouvoir faire leurs devoirs en autonomie. Les inscriptions se font auprès du directeur périscolaire

par période ou à l'année.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté et en partenariat avec l'Éducation Nationale, la collectivité a intégré le plan "Petit déjeuner à l'école". Au cours du 1^{er} trimestre, des petits déjeuners vont ainsi être proposés sur certaines écoles pilotes. Ce dispositif à vocation éducative et sociale vise à permettre aux écoliers de bénéficier de ce repas essentiel et à les sensibiliser, ainsi que leur famille, aux thématiques de l'équilibre alimentaire.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la nouvelle tarification mise en œuvre ?

Afin de poursuivre l'effort engagé dès 2016 en faveur d'une tarification équitable, les élus communautaires ont souhaité évoluer vers une tarification plus progressive à compter du 1^{er} septembre. Toujours basée sur le quotient familial, cette nouvelle méthode de calcul* permettra aux familles de bénéficier d'un tarif personnalisé,

proportionnel à leurs revenus. La collectivité continuera bien évidemment à prendre à sa charge une partie du coût des services et aucune famille ne paiera le coût réel du service.

Les six centres de loisirs qui accueillent des enfants le mercredi ont récemment été labellisés "Plan mercredi", qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Le label "Plan mercredi", remis par le ministère de l'Éducation nationale, crée avant tout un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires. Il garantit la qualité des activités proposées et le savoir-faire des personnels. Cette labellisation traduit une volonté forte de l'Agglomération de développer des accueils de qualité sur la journée du mercredi dans le cadre du retour à la semaine de 4 jours d'école.

* Pour connaître le tarif qui vous sera désormais applicable, un simulateur est à votre disposition sur l'Espace Famille (espacefamille.montdemarsan-agglo.fr)

Rentrée des élèves du Carboué

Suite à la modification de la carte scolaire, les élèves qui étaient précédemment scolarisés à l'école du Carboué ont fait leur rentrée dans les groupes scolaires de Saint-Médard et du Beillet, dans des locaux rénovés et adaptés. Pour accompagner ce changement, une ligne de transport scolaire est proposée aux familles du quartier du Carboué. Deux classes (une en maternelle et une en élémentaire) ont été créées dans chacune des écoles pour garantir le maintien d'une offre éducative de qualité avec 25 élèves par classe en moyenne. La classe ULIS s'est quant à elle installée à l'école élémentaire du Bourg Neuf.

Bon à savoir

Les modifications de la carte scolaire pour l'année 2021-2022

- **Fermetures de classe :**
 1 à Pouydesseaux, 1 à Saint-Perdon, 1 à Saint-Pierre-du-Mont (Jules Ferry)
- **Ouvertures de classe :**
 2 à Mont de Marsan (1 au Bourg Neuf, 1 classe occitane au Pouy), 1 à Mazerolles, 1 à Bretagne-de-Marsan

Des locaux adaptés pour l'école de musique

SAINT-MARTIN-D'ONEY Afin de pérenniser l'harmonie municipale créée en 1922, grâce à l'arrivée de jeunes musiciens, le président du Biniou et le chef de musique ont lancé un projet d'école de musique sur la commune et les communes voisines au cours de l'été 2020. Pari gagnant que la commune souhaite aider en mettant à disposition des locaux aménagés pour la pratique de la musique.

Lors de cette première année et malgré la crise sanitaire, les leçons de solfège et d'instruments* ont pu se dérouler pour la cinquantaine d'élèves inscrits. À l'occasion de la fête de l'école de musique le 3 juillet dernier, les élèves ont montré leurs progrès à leurs parents à la satisfaction du directeur, le chef de musique du Biniou, et des six professeurs. Seul hic : les salles prêtées par la commune à l'école pendant l'année étaient peu adaptées à des cours de musique.



Des locaux pensés pour la pratique musicale

Dans le souci d'améliorer le fonctionnement de cette nouvelle activité bien née, la municipalité a décidé de mettre à disposition de l'école de musique un bâtiment inoccupé depuis plus de dix ans, positionné au centre du bourg et disposant de huit salles sur deux niveaux. Le projet de rénovation est articulé autour de trois axes : l'accessibilité à tous, la rénovation énergétique et bien évidemment l'isolation phonique. C'est grâce à cela qu'il a été retenu dans le cadre du plan de relance de l'État et a pu bénéficier d'une subvention conséquente. "D'un montant estimé à 200 000 euros, les travaux devraient débuter avant la fin de l'année 2021 et nous espérons une livraison des salles pour la rentrée 2022" indique Philippe Saës, maire de Saint-Martin-d'Ony.

 **Le-Biniou-Harmonie-Musicale-St-Martin-d'Ony**

*Instruments enseignés : trompette, clarinette, percussions, flûte, saxophone et euphonium.



Une école de musique en mode majeur

SAINT-PIERRE-DU-MONT Plus de 200 élèves, 12 professeurs pour enseigner 12 instruments et assurer les cours de Formation Musicale, 4 ensembles musicaux (orchestres d'harmonie, brass band et ensemble à cordes), des représentations tout au long de l'année : l'école de musique saint-pierroise forme depuis de nombreuses années les musiciens de demain tout en étant un acteur culturel essentiel de la commune mais aussi de l'ensemble du territoire. Rencontre avec Éric Bellert, premier directeur de l'école de musique (IDEM).

Pouvez-vous vous présenter aux lecteurs de m2m.ag ?

Né à Mont de Marsan, je suis originaire de Lucbardez-et-Bargues. J'ai commencé à l'école de musique de Roquefort sous la direction de Jacques Labèque qui m'a transmis la passion de la musique. J'ai poursuivi mes études musicales au conservatoire de Bordeaux où j'ai obtenu une médaille d'or en musique d'ensemble de cuivres et un certificat de fin d'études en tuba. Pendant 15 ans, j'ai été tubiste à la musique militaire des Forces Aériennes de Bordeaux mais aussi dans diverses formations amateurs comme professionnelles. Sans oublier, pendant plus de 10 ans, la direction de l'école de musique, de l'orchestre d'harmonie et de la banda de Montréal-du-Gers. Aujourd'hui, je continue à exercer ma passion dans de nombreux ensembles entre le Pays Basque et Bordeaux.

Quelles seront vos missions ?

En mai dernier, j'ai été contacté par Blanche Quéant, présidente de l'école de musique, pour créer le poste de directeur. Les objectifs de ce nouveau poste sont d'assurer la relation entre les différents professeurs et le conseil d'administration, la recherche de partenaires et de communes adhérentes sur l'agglomération. De plus, j'aimerais organiser des échanges avec d'autres

formations, des masterclass et ainsi enrichir la culture musicale des élèves.

Je pense que nous devons continuer de développer cette belle institution culturelle dans la lignée de ce qu'avait imaginé Jean-Bernard Rachet, fondateur de l'école de musique, qui malheureusement nous a quitté récemment et qui a donné énormément pour l'association.

Quand pourra-t-on voir les jeunes musiciens en action cette année ?

Deux événements majeurs sont déjà programmés sur l'année 2021-2022 : notre concert de fin d'année et celui de printemps. À ce jour, les dates ne sont pas arrêtées, ni les lieux, mais nous ne manquerons pas de vous les communiquer. Mon souhait est que nos diverses formations puissent se produire dans divers lieux de Saint-Pierre-du-Mont et dans les communes partenaires.

Mon enfant souhaite faire de la musique, quelles sont les démarches ?

Vous trouverez toutes les informations sur notre site www.musiquestpierre.com. Nous sommes également joignables au 05 58 06 99 35 ou par mail musiquestpierre@wanadoo.fr.

Cap sur la nature et les vieilles pierres pour travailler ou passer un bon moment à Saint-Perdon

CHAMPÊTRE Inhabités depuis deux ans, les bâtiments du lieu-dit "le Moulin de Capbat" ont retrouvé une seconde jeunesse avec la création d'un gîte***, d'une salle de réunion et d'une salle de réception. Rencontre avec Capucine Barsacq, la maîtresse des lieux.

Comment est né ce projet ?

On peut parler d'un déclic, j'étais en reconversion professionnelle et un jour les pièces du puzzle se sont assemblées. Je me suis mise à rechercher un lieu adapté dans les Landes, la découverte de ce bien plein de potentiel à Saint-Perdon a fini de me convaincre. En parallèle, j'ai fait l'étude du projet, puis je suis venue m'installer avec ma famille sur le village et j'ai créé ma société. Un véritable projet de vie !

Pouvez-vous nous en dire plus sur le domaine ?

C'était une propriété familiale d'exploitation agricole. J'ai été séduite par le cachet et l'authenticité des matières brutes telles que les poutres et la pierre coquillière. La maison de maître de 290 m² datant de 1829, qui est devenue le gîte, et la grange en pierre de 125 m², qui est devenue la salle de réception, sont placées au cœur de la parcelle. Tout autour le parc arboré de 1,6 hectare donne l'impression d'être dans un écrin de verdure alors que l'on est à quelques minutes à pied du bourg et permet de profiter de réceptions, cérémonies, animations et autres en pleine nature.

Comment avez-vous transformé les lieux ?

L'enveloppe était là, il fallait se projeter et se remonter les manches ! Nous avons fait appel à des artisans pour certains postes et pour le reste, avec l'aide de notre entourage, nous avons mis beaucoup de cœur à l'ouvrage ! Pour le gîte, ouvert depuis septembre

2020, hormis la création d'une salle de bain supplémentaire, c'était surtout du rafraîchissement. J'ai souhaité conserver le charme de l'ancien tout en alliant confort et modernité.

Pour la salle de réception on peut parler d'une transformation : il a fallu redonner éclat et fonctionnalité à cette ancienne grange. Nous avons achevé les travaux cet été et c'est une véritable satisfaction.

Pourquoi l'avoir appelé "Le Domaine de Cap'bat" ?

"Domaine", c'est pour la notion d'ensemble, en ayant sur place un gîte, une salle de réception et un parc cela offre de multiples possibilités. "Cap'bat" c'est pour conserver l'histoire du lieu, le côté gascon/landais et l'apostrophe c'est pour le clin d'œil à mon prénom ! Je vous invite à venir le découvrir lors de la journée inauguration/portes ouvertes le dimanche 10 octobre.



À la découverte de Saint-Pierre-du-Mont de manière originale et insolite



Franck Lorenzon, qui a occupé durant plus de 35 ans la fonction de Conseiller Principal d'Éducation au collège Jean Cassaigne a décidé de rejoindre le réseau des greeters (cf. m2m.ag 25) de l'agglomération avec l'envie de partager et de transmettre des choses aux autres, comme il l'a longtemps fait avec ses élèves. "Je propose une découverte de Saint-Pierre-du-Mont au fil des sites remarquables d'hier et d'aujourd'hui. J'évoque l'origine de la ville avec Saint-Genès des Vallées, puis le lieu-dit Saint-Louis et les vestiges et faits marquants de cette époque. Le pont de Bats et l'église Saint-Pierre font également partie de ma balade" explique-t-il.

Bon à savoir

Vous habitez Mont de Marsan Agglomération ? Vous voulez partager votre attachement à votre village, votre quartier, une tradition landaise ? Rapprochez-vous de l'Office de Tourisme et vous pourrez peut-être vous aussi intégrer le réseau des greeters !

Pour réserver une balade avec Franck ou les autres greeters de l'Agglomération, contactez l'Office de Tourisme (05 58 05 87 37).



Bretagne-de-Marsan agit pour la biodiversité

Afin de poursuivre leur engagement en faveur du développement durable, les élus bretons ont décidé d'installer des brebis landaises autour de la salle polyvalente pour assurer l'entretien de l'espace et éviter ainsi l'utilisation d'engins motorisés. Cette gestion naturelle des espaces verts en éco-pâturage contribue par ailleurs à la conservation de la race, issue du domaine de Jean Barrère à Escalans.

Les enfants de l'école ont été associés à cette démarche et ont pu accompagner l'arrivée des brebis sur leur nouveau lieu de pâturage. Démonstration d'échasses, histoire des Landes d'autrefois et tonte des brebis étaient au programme de ce moment traditionnel convivial.

Autre nouveauté sur la commune : 5 ruchers ont également été installés près de la salle polyvalente. Gérés par un agent technique, ils feront l'objet d'animations pédagogiques et s'inscrivent dans un même objectif de préservation de la biodiversité.

Bientôt un nouveau commerce de proximité à Benquet

À Benquet, des travaux sont en cours depuis le mois d'avril pour créer un local multi-services à côté de la mairie. Ce nouveau bâtiment de 100 m² est destiné à accueillir :

- l'agence postale qui se déplacera dans un espace plus agréable et fonctionnel
- un espace numérique qui permettra, sur rendez-vous, d'effectuer déclarations et autres démarches
- une épicerie de producteurs landais, directement gérée par les producteurs, qui proposera des produits de la ferme ainsi que des produits de première nécessité

Grâce à ce nouvel espace, la municipalité souhaite recréer au centre du village un commerce de proximité qui soit vecteur de lien social. L'ouverture, très attendue par tous les Benquetois, est prévue en décembre !





05 58 46 44 44
Permanence décès 24h/24



POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES
188 avenue Maréchal Foch
Ouvert du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-17h
pompe.funebres@montdemarsan.fr



CRÉMATORIUM
Tél. 05 58 06 47 47
FUNÉRARIIUM
Tél. 05 58 06 47 46
646 avenue de Canenx
complexe.funeraire@montdemarsan.fr

ORGANISATION COMPLÈTE DES SERVICES FUNÉRAIRES
(MONT DE MARSAN & EXTÉRIEUR)
DEVIS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS
CONTRATS OBSÈQUES (PARTENAIRE MUTAC - N° ORIAS 07027924)
VENTE D'ARTICLES FUNÉRAIRES PERSONNALISÉS

www.pompesfunebresmontdemarsan.fr



101.1
Mont de Marsan
93.8
Banos - Chalosse - Tursan

Matinales et Après-midis en direct
du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h

Emissions thématiques
Culture, sports, loisirs, société

Musiques éclectiques
Jazz, Blues, Rock, Classique, Hip-Hop,
Chanson française, Musiques du monde

Retransmissions
Basket, événements culturels, vie locale

Les Conseils Municipaux montois & les Conseils Communautaires
en direct

Tous les reportages sur Mont de Marsan Agglo
réécoutables en podcast sur :

www.radio-mdm.fr
05 58 46 46 46 / contact@radio-mdm.fr

Une maison neuve facile à acheter

- MONT DE MARSAN • LAGLORIEUSE
- CAMPET-ET-LAMOLÈRE

Propriétaire de votre maison pour le prix d'un loyer



Prêt à Toux Zéro%

Exemple de prix :
Maison avec auvent
terrain environ 430 m² (garage)
tous frais annexes compris
livrée clés en main (RT 2012)
Prix à partir de : **T3 155 750 €**

Une maison neuve bien à soi, moins chère que partout ailleurs, terrain et tous frais annexes compris.

LES CASTORS LANDAIS - Les meilleurs prix - Tout compris.
6 place Saint Roch - MONT DE MARSAN - T. 05 58 75 05 85 - lescastorslandais@orange.fr

Chaine
DES ARTISANS LANDAIS



CONFIER VOTRE PROJET A LA CHAÎNE DES ARTISANS LANDAIS

C'est choisir un groupe de professionnels implantés localement, habitués à collaborer sur tous travaux de construction ou rénovation, pour vous fournir le meilleur.

05 58 74 06 06
www.chaine-artisans-landais.com



Résultat garanti avec les moutons en éco-pâturage !

Pratique ancestrale, l'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique et peu coûteux des espaces naturels, permettant de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires. La Ville de Mont de Marsan a bien compris l'enjeu et a surfé sur cette vague verte, en se dotant de moutons et brebis de race landaise, mis à disposition par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Ainsi, depuis le 24 mars dernier et jusqu'au 15 novembre, le service des Espaces Verts a mis en place une rotation de 3

troupeaux de 18 brebis répartis sur les 3 sites habituels : l'espace vert Moquel, le talus du stade Boniface et le talus des arènes. À ces sites, s'ajoute cette année le talus de la gare multimodale à la demande des riverains du quartier du Tuco et de Marie-Christine Bourdieu, adjointe au maire en charge du Développement durable. Une initiative qui s'avère fructueuse au vu du travail accompli par ces véritables tondeuses sur pattes. À Mont de Marsan, on est fan de la "green sheep attitude" !

Le Village des sciences de retour pour un anniversaire festif

Cette année, la Fête de la science fête ses 30 ans et invite petits et grands à partager "l'émotion de la découverte". À cette occasion, la place de la Mairie se transformera en Village des sciences le samedi 9 octobre de 10h à 18h et une multitude d'activités sera proposée par les partenaires de l'événement : programmation de robots, observations au microscope, tour du monde des découvertes scientifiques au féminin, découverte de la biodiversité marine des côtes landaises... Les équipes périscolaires de Mont de Marsan Agglo seront également présentes et vous dévoileront tous les secrets des bulles au travers d'ateliers ludiques et scientifiques.



Programme complet sur fetedelascience.fr

Le nouveau rucher de Nahuques : le secret de "l'happyculture" montoise

Depuis juin dernier, un rucher a élu domicile au parc animalier de Nahuques, au sein de l'enclos des équidés. Ce nouvel habitat protégé par une palissade en bois, s'intègre dans la démarche de développement durable apicole de la Ville de Mont de Marsan. Grâce aux divers panneaux explicatifs, le visiteur peut cheminer à son gré tout en respectant les distances de sécurité et en apprenant tout sur le miel, les abeilles, la biodiversité... Autant vous dire que ça bourdonne dans le quartier !



Un jeu montois pour tester ses connaissances sur le climat



Les émissions de gaz à effet de serre, l'empreinte carbone, la consommation énergétique, la fonte des glaces... Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver quand on souhaite comprendre le changement climatique et changer ses habitudes de vie. Selon vous, est-il plus néfaste de partir en vacances à Los Angeles ou de s'acheter un smartphone flambant neuf ? Voilà le genre de question auquel vous devrez répondre en jouant à Carboniq, un jeu ludique, conçu par un Montois pour parler des enjeux environnementaux !

Testez vos connaissances sur carboniq.fr

Concours des maisons et balcons fleuris : le bonheur est dans les fleurs !

Le service des Espaces Verts a réédité cette année son événement estival floral, le "concours des maisons et balcons fleuris". La compétition réunissait 50 participants volontaires, dont 8 nouveaux inscrits, qui chouchoutent au quotidien leur extérieur, contribuant par conséquent à l'embellissement de leur quartier. Des critères liés au développement durable étaient également évalués par le jury.

Retrouvez le nom des gagnants sur montdemarsan.fr

Collectivités et édiles landais réunis au Moun

Mont de Marsan, Préfecture des Landes, recevra pour la première fois Le Salon des Maires et des Collectivités des Landes le 14 octobre au Hall de Nahuques. Organisée par Sud Ouest Publicité en partenariat avec l'Association des Maires des Landes, cette 3^e édition se positionne comme un moment de partages et d'échanges entre les élus et les entreprises ou prestataires des collectivités locales. Mont de Marsan, les Landes en capitale !



C'est voté à Mont de Marsan

CONSEIL MUNICIPAL
RETOUR SUR LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 12 juillet

- Projet de réhabilitation de l'îlot "Nouvelles Galeries"
- Acquisition foncière de l'îlot Laulom en vue de la création d'un nouvel espace végétalisé, de déplacement doux dans le cadre du dispositif "Action Cœur de Ville"
- Campagne de ravalement de façades : attribution de subventions

Les décisions du Conseil du 23 septembre seront présentées dans le prochain m2m.ag

Retrouvez l'enregistrement audio des débats et les PV sur montdemarsan.fr. Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur Radio MDM. Prochaine séance le 22 novembre.

Acte de naissance : simplifiez-vous la vie avec les démarches dématérialisées !

Afin de rendre les démarches administratives plus simples, l'état-civil de Mont de Marsan s'investit depuis plusieurs années dans la dématérialisation. Parmi les démarches dématérialisées possibles, les demandes d'acte de naissance peuvent désormais se faire via le site internet service-public.fr ! Une fois la demande faite, vous recevrez les documents par voie postale. "Il faut prendre le train de la modernité en marche. À Mont de Marsan, nous avons développé la dématérialisation des demandes d'acte de naissance en ligne dès 2017, alors même que ce n'était pas encore obligatoire pour les collectivités. La dématérialisation simplifie la vie aux agents et aux administrés, d'autant plus dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons", indique Sandrine Saint-Martin, cheffe du service Population à la mairie de Mont de Marsan.

MON POINT NUMÉRIQUE

Passeport
Carte d'identité
Immatriculation
Permis de conduire



Bon à savoir

Depuis 2018, Mont de Marsan lutte également contre la fracture numérique. Au sein de la mairie, un animateur numérique accompagne, sur demande, les personnes les plus éloignées des outils numériques dans leurs démarches en ligne.



Le Moun terre de traditions

Le 18 septembre dernier, entre 15 000 et 20 000 personnes venues de la France entière se sont réunies dans la capitale des Landes pour afficher leur soutien aux chasses traditionnelles, plus largement aux traditions landaises et à la ruralité dans son ensemble.

De nouveaux sites cinéraires

Face à l'augmentation croissante de la crémation et au changement de mentalité concernant l'inhumation en terre, la Ville continue d'équiper ses cimetières de nouveaux espaces cinéraires. Dans le cimetière de Saint-Médard, l'allée jouxtant la limite du cimetière comportera à terme une rangée de columbariums (cf. projection ci-contre) et très prochainement un premier module de 12 cases. Le cimetière de Saint-Vincent-de-Paul, qui comporte déjà un site cinéraire complet, amplifie son offre avec un nouveau module de 24 cases et deux stèles en préparation qui viendront accueillir

l'ensemble des noms des défunts dispersés dans les deux puits.



Bon à savoir Déménagement du service Cimetières

Désormais, pour toutes les questions relatives aux 4 cimetières montois (achat et renouvellement des concessions, autorisations de travaux, renseignements...) rendez-vous dans l'ancienne maison du gardien du cimetière du Centre, où le service a déménagé. Outre le fait que le service

des Cimetières ne sera plus dans le même bâtiment que les Pompes Funèbres municipales (obligation légale), cette solution permettra de lutter encore plus efficacement contre les vols de plaques et de fleurs.

44 boulevard d'Haussez
05 58 52 38 15 ou 06 63 88 15 91

Un guide pratique pour les primo-arrivants

Dans le cadre de leur mission d'accompagnement des publics allophones, c'est à dire des personnes ne parlant pas la langue de leur pays d'accueil, les Pep 40* ont créé un "Guide montois du primo-arrivant" visant à faciliter l'accès aux informations utiles sur le territoire. Diffusé auprès des intervenants linguistiques et des travailleurs sociaux, ce guide a déjà été utilisé par plus

d'une centaine de personnes cherchant à s'intégrer socialement et professionnellement. Des mises à jour régulières sont effectuées et une traduction en arabe et en anglais est prévue pour la fin de l'année.

Plus d'infos : lespep40.org
* en collaboration avec les Restos du cœur, Bois et services, l'AQM, l'ALM et la Fondation COS

Tout savoir sur la nouvelle carte d'identité

La nouvelle carte d'identité française a été mise en circulation cet été sur l'ensemble du territoire national. Plus pratique, plus sécurisée et innovante, elle correspond aux normes européennes de lutte contre la fraude à l'identité et elle se glisse facilement dans le porte-monnaie. Si vous devez renouveler votre carte d'identité, le délai de réception de cette nouvelle carte est de 3 semaines : pensez à anticiper votre demande !



"Un jardin en automne" : immersion dans l'univers végétal !

MAINS VERTES Rendez-vous le samedi 23 octobre, de 8h à 13h place Saint-Roch, pour échanger mais aussi partager l'expérience et le savoir-faire des experts en technique de jardinage.

Le thème de cette 3^e édition, organisée par les Conseils de quartier, en partenariat avec le service des Espaces Verts de la Ville, l'association Les Jardins Reconnaissants et le SICTOM du Marsan, est le "zéro déchet". Que vous soyez sensibilisés aux problématiques du développement durable ou tout simplement désireux d'apprendre, cette

session accélérée de jardinage en cœur de ville vous séduira par ses animations participatives, ses démonstrations et ses ateliers ludiques et variés pour petits et grands. L'occasion de prouver que l'automne représente une réelle saison vivante pour préparer sa terre, son potager et anticiper la renaissance du printemps.

Programme complet sur montdemarsan.fr



Zoom sur une réalisation d'un Conseil de quartier : la rampe cyclable des arènes



"Dans le cadre du plan vélo, la Ville de Mont de Marsan souhaite développer les aménagements cyclables et créer des liaisons entre le centre-ville et les quartiers. Ainsi, un projet de liaison est en cours afin de relier le centre-ville aux bandes cyclables existantes avenue Lacaze et sur les avenues 34^e RI - route de Saint-Sever et Kennedy, au-delà de la ligne de chemin de fer. Pour compléter cette liaison, le Conseil de quartier des arènes a fait réaliser une rampe cyclable entre l'avenue du 34^e RI et les arènes du Plumaçon, passant devant l'école des arènes et l'école de musique. Un aménagement supplémentaire pour faciliter et sécuriser la circulation des cyclistes en milieu urbain !" détaille Bruno Rouffiat, conseiller municipal en charge du plan vélo.

Retour sur...

Un repas convivial entre voisins à Rozanoff



Une quinzaine d'irréductibles a bravé les éléments le 31 juillet dernier pour se retrouver lors d'une soirée entre voisins dans le quartier Rozanoff. Cette soirée a permis aux riverains de consolider cet esprit "village" qui a émergé grâce aux récents travaux de voirie. Tous les participants sont aujourd'hui unanimement ravis de cet embellissement de leur cadre de vie. L'arrivée des arbres est attendue avec impatience !

Jardiniers solidaires, le potager dans tous ses états



Le 25 septembre dernier, l'édition hivernale des Jardiniers solidaires a été lancée, en présence des 20 volontaires venus récupérer leur panier préparé par le service des Espaces Verts et l'association Les Jardins Reconnaissants. La moitié de leur récolte, selon la tradition, sera reversée à la Plateforme Sociale.

Vos prochains rendez-vous

■ **Réception des nouveaux arrivants** : mercredi 13 octobre, à 18h30 en salle du Conseil municipal, les nouveaux administrés seront reçus par M. le Maire. L'occasion d'échanger avec la Municipalité, de mieux appréhender les divers services de la Ville, d'identifier leurs interlocuteurs au quotidien... Renseignements auprès du service Vie des quartiers : 05 58 05 87 52

■ **Un Noël magique** : pour les fêtes de fin d'année, les Conseils de quartier concoctent quelques surprises pour animer la ville et faire scintiller les yeux des petit(e)s Montois(es). Apprêtez-vous à rêver... Programme et inscriptions à retrouver prochainement sur montdemarsan.fr

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

75€*

SAINT PIERRE DU MONT
71 av. du Corps Franc Pommies
Route de Bayonne
(en face de Leader Price)
RDV : 05 58 75 03 24

**Automobile Club
Contrôle Technique**

Prendre un RDV en ligne
www.autoclub40.fr

*Or véhicules gaz ou électrique

NOUVELLE AQUITAINE
IFRIA
LA FORMATION DE
LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

**Les entreprises
landaises recrutent**

Décrochez un emploi en
alternance dans une entreprise
qui valorise le savoir-faire local.

www.aquitaine.ifria.fr
Tél. 05 56 38 38 08

CLTDI

**TRIER
POUR
RECYCLER
C'EST
NOTRE MÉTIER**

CLTDI collecte, trie et recycle vos papiers !

GRUPE
BERNADET
05 58 85 29 74

loubéry.
menuiserie

MENUISERIES EXTÉRIEURES
& FERMETURES
MENUISERIES INTÉRIEURES

05 58 52 95 03

1855 ROUTE DE MONT DE MARSAN
40090 LAGLORIEUSE
WWW.LOUBERY.FR

AGENCE
Baltazar Média

**VOTRE
PUBLICITÉ
ICI**

Contactez
la régie
publicitaire

Antoine Roque
06 86 86 33 40
antoine.roque@baltazar-media.fr

1 Allée Verdi • 40000 Mont-de-Marsan
www.baltazar-media.fr

**Vous achetez
un VÉLO
ÉLECTRIQUE ?**

L'AGGLO vous accompagne
Bénéficiez de 250€ D'AIDE !

mont de
marsan
agglo

+ D'INFOS SUR MONTDEMARSAN-AGGLO.FR

Mont de Marsan candidate pour accueillir le tour en 2023

Lors du passage du Tour de France le 16 juillet dernier, Charles Dayot a pu remettre en mains propres à Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, et devant deux témoins de qualité, Bernard Thévenet et Eddy Merckx, la candidature de la capitale des

Landes pour être ville d'accueil du Tour en 2023 ! Une année particulière puisque notre ville 100% sportive fêtera le 50^e anniversaire de la victoire de Luis Ocaña lors du Tour de France de 1973. Licencié au Stade Montois Cyclisme, le coureur a marqué l'histoire de la Grande Boucle !



Tu surfes pendant les vacances ?

Du 25 au 29 octobre, le service des Sports de la Ville de Mont de Marsan propose de nombreuses activités aux 9-13 ans : tennis, escrime, tir à l'arc, course d'orientation ou encore surf !

Inscriptions à la demi-journée à partir du 11 octobre : 05 58 93 68 79 | sports@montdemarsan.fr

État civil

Naissances

■ Mai
Leïo Bure

■ Juin
Capucine Pawlicki

■ Juillet
Naomi Sertori, Yanis Benarbia, Giulia Caussègue, Jules Sonnet Médrial, Augustin Beton, Myla Grosset, Margaux Salles, Valentina Lalanne Ocana, Lilian Ribeiro, Victoria Dupuy, Elena Laousse Figuière, Djeysson Lopez Dias, Anaïs Alemany, Isaïa Derradji, Raphaël Labarrère, Mia Da Silva Lopez

■ Septembre
Malo Roig, Livio Balducci Danede, Candice Labadie, Léna Routier, Martin Bonneau

Décès

■ Juillet
Jean Malichecq, Emile Lestage, Lucien Mainardis

■ Août
Paulette Lassus

Mariages

■ Juillet
Sébastien Mertz et Tamara Johary
Laurent Dubès et Blandine Dubernat
Cédric Dubois et Caroline Guerdin

■ Août
Emmanuel Bérengnier et Audrey Danthez

■ Septembre
Gwenaël Moreau et Raima Yame
Matthieu Soubieille et Anissa Ouhssine

Rendez-vous sportifs

BASKET LANDES

Espace F. Mitterrand (20h)
Euroleague Women

- Mercredi 20 octobre reçoit Dynamo Kursk
- Mardi 2 novembre reçoit Arka Gdynia
- Mercredi 24 novembre reçoit UNI Girona
- Mercredi 15 décembre reçoit Fenerbahçe SK

Ligue féminine

- Samedi 9 octobre reçoit Charnay
- Samedi 23 octobre reçoit Lyon ASVEL
- Samedi 6 novembre reçoit Saint Amand Hainaut
- Samedi 27 novembre reçoit Roche Vendée

BASKET

Stade Montois
Seniors masculin Nationale 2
Espace F. Mitterrand (20h)

- Samedi 16 octobre reçoit Poitiers 2
- Samedi 6 novembre reçoit Avenir Horsarrieu
- Samedi 20 novembre reçoit Cap de Gascogne
- Samedi 11 décembre reçoit Beysnac Beauvay

Seniors féminines Nationale 2
Salle Jacques Dorgambide (20h)

- Samedi 16 octobre reçoit Union Sportive Carmaux
- Samedi 6 novembre reçoit Anglet Côte Basque
- Samedi 20 novembre reçoit Tarbes Gespe
- Samedi 11 décembre reçoit Toulouse Métropole 2

FOOTBALL

Stade Montois
Seniors masculins Nationale 2
Stade de l'Argenté (18h30)

- Samedi 9 octobre reçoit Angers Sco 2
- Samedi 6 novembre reçoit Montpellier HSC 2
- Samedi 4 décembre reçoit Andrézieux Bouthéon FC

HANDBALL

Stade Montois
Seniors masculins Région Excellence
Salle de l'Argenté (19h)

- Samedi 9 octobre reçoit Andernos
- Samedi 13 novembre reçoit Lasseube
- Samedi 11 décembre reçoit Cestas

Seniors féminines Nationale 3
Salle de l'Argenté (21h)

- Samedi 9 octobre reçoit Bègles
- Samedi 13 novembre reçoit Cestas
- Samedi 20 novembre reçoit Marmande
- Samedi 11 décembre reçoit Côte Basque

MARATHON DES LANDES

■ Dimanche 10 octobre



RUGBY PRO D2

Stade Montois
Stade André-et-Guy-Boniface (19h30)

- Vendredi 15 octobre reçoit Rouen
- Vendredi 29 octobre reçoit Nevers
- Vendredi 19 novembre reçoit Aurillac
- Vendredi 3 décembre reçoit Provence
- Vendredi 17 décembre reçoit Colomiers

TENNIS DE TABLE

Equipe 1 Nationale 2
Salle Christian Diandet
Complexe du Pégly (17h)

- Samedi 6 novembre reçoit Issy les Moulineaux
- Samedi 27 novembre reçoit Cesson OC

Sous réserve des conditions sanitaires, de modification de date et d'horaire

Majorité municipale

NG2, le cœur de ville en mouvement

Beaucoup de Montois se souviennent, souvent avec émotion, de ce qu'ont pu représenter les Nouvelles Galeries dans la mémoire collective de notre ville. Voilà maintenant quinze ans que ce lieu a commencé à périlcliter, avant de fermer définitivement ses portes en 2008. Quinze ans que les Montois et les usagers du centre ville observent, chaque jour, des rideaux tirés et un bâtiment à l'abandon.

La majorité municipale a travaillé sans relâche à la recherche de solutions techniques, juridiques, financières pour que cet édifice puisse reprendre vie et qu'un projet puisse y être mis en œuvre.

Ce projet a été mûri, partagé et travaillé avec tous les acteurs du cœur de ville et avec tous les partenaires de la municipalité, au premier rang desquels figure l'Etat, engagé dans le projet Action cœur de ville.

Un jury très pluraliste et très ouvert s'est constitué, autour d'élus de la ville, de la majorité et de l'opposition, d'élus de l'agglomération, de partenaires, de professionnels et d'experts.

Le projet NG2 tel qu'il a été présenté aux Montois a recueilli l'unanimité des votes du jury, y compris des élus, de la majorité comme de l'opposition. NG2 aura besoin de toutes les énergies, de toutes les bonnes volontés pour être une réussite. Tout cela prendra du temps, administratif d'abord, de travaux ensuite, mais nous avons devant nous, enfin, une perspective d'avenir pour ce bâtiment resté si longtemps fermé.

Ce projet est celui dont le territoire a besoin. Le rayonnement du centre-ville profite à toutes et tous, au cœur urbain bien sûr, mais aussi aux quartiers de Mont de Marsan, comme à toutes les communes environnantes, de l'agglomération et d'ailleurs.

Ce projet est celui du respect d'un patrimoine, avec la conservation d'une façade emblématique de notre cité, et d'une signature architecturale

novatrice. Savoir conserver ce qui doit l'être, innover lorsque cela est nécessaire, c'est la ligne directrice que la majorité municipale s'est fixée. Ce projet, il est également complémentaire de l'offre existante. Logements étudiants, espaces de réunion et de séminaires, commerce, hôtel, constituent des équipements insuffisamment développés aujourd'hui dans notre ville, et à même d'y attirer de nouveaux flux de chaland, de visiteurs, de touristes, et de renforcer encore l'attractivité de notre ville.

L'arrivée d'un hôtel de 69 chambres suscite des craintes. Nous l'entendons, et toutes les mesures seront prises pour ne pas perturber l'activité des hôteliers déjà en place. Cependant, si des investisseurs sont prêts à développer une activité hôtelière à Mont de Marsan, c'est bien qu'ils ont identifié une insuffisance de l'offre existante.

L'action cœur de ville va bien au-delà, et l'action de vos élus de majorité sont sur tous les fronts. Offre commerciale, variété d'animations ou encore mise en valeur du patrimoine de notre ville, voici quelques-uns des axes sur lesquels vous nous avez fait confiance en 2020.

Quinze ans après la fermeture de ce lieu emblématique du cœur urbain, on ne peut que se réjouir de voir enfin le bout du tunnel.

100% pour les Montois / Charles DAYOT, Hervé BAYARD, Marie-Christine BOURDIEU, Farid HEBA, Nathalie GAAS, Gilles CHAUVIN, Pascale HAURIE, Philippe DE MARNIX, Catherine PICQUET, Christophe HOURCADE, Marie-Christine HARAMBAT, Marie-Pierre GAZO, Pierre MERLET-BONNAN, Geneviève DARRIEUSSECQ, Jean-Jacques GOURDON, Hicham LAMSIKA, Claudie BREQUE, Eliane DARTEYRON, Jean-Marie BATBY, Marina BANCON, Mathieu ARA, Chantal PLANCHENAU, Bruno ROUFFIAT, Jeanine LAMAISON, Mathis CAPDEVILLE, Delphine LEBLANC, Philippe EYRAUD, Nathalie GARCIA

Opposition municipale

L'euro symbolique des Nouvelles Galeries

Les Montoises et les Montois sont attachés aux Nouvelles Galeries, et ce vaisseau amiral emblématique de notre cité, porteur de souvenirs, doit redevenir la locomotive qui participe à la redynamisation de notre cœur de ville. Si nous jugeons intéressants certains contenus du projet, tels que la création d'une résidence étudiante ou de locaux commerciaux, nous nous opposons à la réalisation d'un complexe hôtelier par le groupe Accor, qui mettra en difficulté les acteurs économiques montois. Nous dénonçons le fait que la redynamisation du centre-ville profite à de grands groupes plutôt qu'à nos entreprises locales. Créer une concurrence déloyale est à notre avis une erreur majeure de la majorité de Charles Dayot. Nous ne sommes pas dupes et savons que dans un premier temps le groupe Accor appliquera des tarifs attractifs en s'appuyant sur la puissance financière de cette entreprise nationale, ce qui déséquilibrera fortement l'offre des hôteliers historiques de la ville. Face à cette concurrence déloyale et dévastatrice, ils ont tout notre soutien. Nous connaissons tous la jurisprudence du cinéma Le Royal qui n'a pas résisté à l'arrivée du cinéma Le Grand Club subventionné illégalement par la Ville de Mont-de-Marsan, et nous ne souhaitons pas que cela se reproduise. Par ailleurs, la cession à l'euro symbolique du bâtiment acquis par la Mairie pour plus de 1 million d'euro représente une aide indirecte au bénéfice du groupe Accor notamment. Ce cadeau fait avec l'argent des Montoises et des Montois est inacceptable. Quand la municipalité manie ainsi les deniers publics, elle met en péril les entreprises montoises. Cet argent public aurait dû servir à d'autres projets pour notre commune ou pour nos services publics. Nous pensons ici au service public de l'éducation, dont les agents sont en souffrance, à la végétalisation de la ville, qui se fait attendre, ou encore à la santé. Ceux-là même qui, hier, nous accusaient de ne pas aimer notre ville et ses habitants participent à une dérégulation économique mortifère dont les victimes seront les entreprises historiques de Mont-de-Marsan. Fidèles à nos valeurs et à nos idées, force de propositions, nous ne cesserons pas de soutenir les acteurs locaux pour défendre une autre vision de notre ville.

Un Nouvel Elan Populaire / Jean-Baptiste SAVARY, Céline PIOT, Alain BACHÉ, Françoise CAVAGNÉ, Frédéric DUTIN, Françoise LATRABE

La vie devenue absurde

Localement, il n'y a pas de sens à céder les Nouvelles-Galeries pour l'euro symbolique à une entreprise, alors que l'on est encore embourbé dans une histoire de subvention illégale d'1,5 millions d'euros accordée à un cinéma privé, construit, heureux hasard, par la même entreprise. Pas de sens non plus à faire de cet ancien lieu populaire, un exemple de gentrification. Encore moins de sens dans un pouvoir qui se rétrécit sur lui-même au fur et à mesure qu'il retire les délégations aux adjoints et vice-présidents et démontre un certain autoritarisme en même temps qu'un certain mépris. Envers les élus d'opposition, c'est une chose, cela fait partie du jeu politique classique sans vision plus noble de la Politique. Ce qui est plus dérangeant c'est que ce mépris s'adresse également aux habitants, aux associations, aux agents de notre collectivité et à tout ce qui fait la vie de notre territoire. Ces actes locaux s'ajoutent aux dysfonctionnements plus globaux de notre société et latents depuis longtemps, dont la "période COVID", qui a souvent bon dos, n'est que le révélateur. Sur de nombreux sujets, les opinions se radicalisent jusqu'à parfois ne plus trouver de Commun. Parce qu'il est important de chercher les enseignements dans toute situation, il y a un côté salvateur dans ce phénomène : les idées et convictions vibrent encore. La capacité de réaction subsiste encore. Malgré les tentatives incessantes des dirigeants politiques et des médias d'appauvrir le débat public et de nous réduire à une simple masse uniforme, bête et inactive. Il nous faudra retrouver le chemin de l'échange. Car tout nous unit. Le simple fait de vivre sur cette terre nous encourage au partage. À nous de trouver les enseignements qui nous correspondent, pour pouvoir ensuite donner du sens à notre propre action. Marsan citoyen n'est pas exempt de l'exercice et tentera de créer les conditions du débat ouvert et constructif en temps voulu.

Marsan citoyen / Marie LAFITTE



Dans les coulisses du marché Saint-Roch

PROXIMITÉ Depuis 2004, Bertrand Destruhaut est l'incontournable placier du marché Saint-Roch. Rencontre avec cet homme au métier aussi atypique que varié.

Classé parmi les "100 plus beaux marchés de France", le marché Saint-Roch accueille chaque année des milliers de visiteurs en quête du meilleur du terroir landais. Sa particularité ? C'est un marché essentiellement alimentaire ce qui lui permet de rayonner sur toute l'agglomération et au-delà. Pour organiser l'événement, Bertrand Destruhaut, placier du marché mais également agent des Services Techniques de la Ville, est aux commandes chaque mardi et samedi. Et une chose est sûre, il ne faut pas être un lève-tard pour exercer ce métier !

"C'est un métier très social"

Plusieurs casquettes pour un seul homme

"Le samedi, je suis sur place dès 2h30 pour préparer les deux salles du marché avant l'arrivée des premiers commerçants" nous indique Bertrand. Nettoyage des lieux, gestion de la fourrière pour les voitures encore garées sur place, mise en place des containers et de l'électricité... Le placier ne chôme pas pour que les marchands parfois venus de loin puissent s'installer dans les meilleures conditions possibles. Il joue également un rôle de médiateur et peut être amené à gérer les débordements liés à la sortie des bars. "Je suis assésenté pour relever les outrages, d'où ma tenue bleue. Je suis en contact régulier avec la

Police Nationale qui se déplace rapidement en cas de problèmes" explique celui qui est devenu une véritable figure des fins de soirées montoises.

Une fois la logistique réglée, Bertrand coiffe sa deuxième casquette, celle de référent des commerçants. "La partie "placier" à proprement parler est très limitée car, à Mont de Marsan, la majorité des commerçants sont abonnés à l'année.

Il n'y a que 2 ou 3 personnes à placer. Le reste du travail consiste à surveiller que tout se passe bien et faire énormément de relationnel" explique-t-il avant de poursuivre : "J'apprécie connaître tous les commerçants

et avoir leur confiance. Nous créons des liens, ils ont un réel besoin de se confier et partager leurs bonheurs et leurs malheurs avec moi". Savoir être à l'écoute, c'est donc ça le secret d'un bon placier.

Un marché en perpétuelle évolution

Si le marché ne désemplit pas, un véritable changement dans les habitudes entre les générations a pu être constaté. "Avant, on avait une première vague de clients assez âgés entre 6h et 8h30 qui laissait ensuite la place à une vague plus jeune à partir de 10h30. Désormais, toutes les générations se concentrent vers 10h30-11h. Les jeunes entre 20 et 30 ans viennent également de plus en plus. Ils aiment les bons

produits, connaissent leurs commerçants. Ça fait plaisir à voir !" explique Hicham Lamsika, conseiller municipal en charge des Marchés. Pour suivre cette tendance, un élargissement des horaires d'ouverture du marché le samedi matin est à l'étude, ce qui permettrait aux clients de faire leurs courses au marché et dans le reste du centre-ville en toute quiétude.

Occupant ce poste depuis maintenant 17 ans, le placier se rappelle d'un marché qui l'a particulièrement marqué, celui du 24 janvier 2009, en pleine tempête Klaus. Arrivé sur les lieux à l'heure habituelle, il constate l'ampleur des dégâts au alentours et tente de renvoyer chez eux les premiers commerçants arrivés avant que la météo n'empire. Il s'affaire ensuite, tout au long de cette longue matinée, à sécuriser l'ensemble des marchands dans la deuxième salle. "Je suis aussi allé récupérer le chapeau du manège qui s'était envolé pour éviter que cela ne fasse plus de dégâts. C'était vraiment une ambiance d'apocalypse" témoigne-t-il.

Dernièrement, il a également été très surpris par la fréquentation record du marché lors des périodes successives de confinement. Un regain d'attraction qui, espérons-le, permette au marché Saint-Roch de prospérer et de rester un rendez-vous incontournable !



Le caféMusic' en itinérance

Malgré les travaux de rénovation de sa salle de concert (cf p.19), le caféMusic' reste actif et organise toute l'année des concerts en itinérance sur le territoire landais. Au programme des mois à venir :



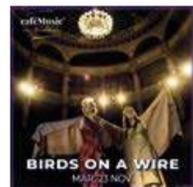
Mister Mat
■ Samedi 9 octobre, 21h, Alambic des Arts de Villeneuve-de-Marsan
 Ex-chanteur

charismatique du combo blues Mountain Men, Mister Mat poursuit dorénavant sa route en solo. À mi-chemin entre Brassens et Johnny Cash, c'est un éternel optimiste avec une furieuse envie de retrouver la scène et son public.



Lulu Van Trapp
■ Vendredi 22 octobre, 21h, Bretagne-de-Marsan
 Lulu Van Trapp c'est un groupe qui compose, tourne, organise

des bals costumés, monte sur scène en costume trois pièces et en sort nu.e... Une fille et trois garçons que l'on voit grandir le long de leurs chansons qui ne se ressemblent en rien, entre violence et tendresse.



Birds on a wire
■ Mardi 23 novembre, 21h, Le Pôle
 Dom La Nena, violoncelliste d'Amérique

Latine, et Rosemary Standley, chanteuse du groupe Moriarty, parviennent à suspendre le temps grâce à un voyage musical riche en beauté et en émotions.



7WEEKS plays Dead of the Night
■ Vendredi 26 novembre, 21h30, Le Grand Club à Mont de Marsan

7WEEKS, groupe de heavy rock, nous propose une relecture musicale du chef d'œuvre de Bob Clark Dead of Night (1972). La musique du groupe est en parfaite adéquation avec l'ambiance tendue du film et scotche l'auditeur, spectateur tout au long de la projection.

Infos et réservations sur lecafemusic.com

Une nouvelle saison au Théâtre de Gascogne

PROGRAMME Très heureux de rouvrir ses portes au public après cette longue absence, le Théâtre de Gascogne a sélectionné pour vous un spectacle coup de cœur par mois choisi dans la foisonnante et pétillante programmation de la nouvelle saison culturelle 2021-2022.



Folia

Mourad Merzouki nous présente son spectacle hors-norme, mélange entre hip-hop, danse classique et contemporaine, musique baroque, tarentelles italiennes interprétées en "live" et électro. Une œuvre audacieuse et virevoltante, d'une créativité et d'une énergie foisonnantes !
■ Mardi 12 octobre, Le Pôle



Monte-Cristo

Cette adaptation du fameux roman d'Alexandre Dumas, mis en scène par Nicolas Bonneau et Fanny Chériaux, se présente sous la forme d'un récit concert conduit par un narrateur, où alternent et se croisent les échos vocaux du chœur, la musique live, la création de paysages sonores et de bruitages, l'influence du western et du théâtre cabaret de Tom Waits, des mots murmurés à l'oreille et l'ivresse d'un cheval au galop. D'une originalité à couper le souffle !
■ Mardi 16 novembre, Le Molière



As commadres

D'après *Les Belles-sœurs* de Michel Tremblay et sous la supervision artistique d'Ariane Mnouchkine, venez découvrir cette fabuleuse comédie musicale sur l'univers féminin. Elles sont amies, parentes, voisines et, réunies dans une cuisine, causent de leurs rêves. C'est incontestablement un spectacle à ne pas manquer !
■ Mardi 14 décembre, Le Pôle

Plus d'infos et réservations : Le Pôle - Théâtre de Gascogne. 190 avenue Camille Claudel à Saint-Pierre-du-Mont 06 19 04 14 85 | boutique.culture@theatredegascogne.fr
 Présentation du pass sanitaire et port du masque obligatoires. Le placement est libre.



Le monde mystérieux d'un atelier de sculpteur

PROCESSUS CRÉATIF Comment travaille un sculpteur ? Quelles sont ses inspirations ? Quelles techniques emploie-t-il ? Quels sont les secrets des fondeurs de bronze ? Le musée Despiau-Wlérick vous entraîne au cœur des ateliers de deux sculpteurs majeurs d'hier et d'aujourd'hui. Venez découvrir cet "envers du décor" où naissent les œuvres d'art qui nous émerveillent !

L'exposition vous permet d'entrer dans l'univers de la création artistique en découvrant les ateliers des deux sculpteurs figuratifs Robert Wlérick (1882-1944) et Christophe Charbonnel (né en 1967). Lieu de création, d'apprentissage, d'échanges et d'exposition, l'atelier du sculpteur est rarement un lieu caché mais s'y réalise les secrets de création de l'œuvre. Robert Wlérick et Christophe Charbonnel, si éloignés par le temps mais si proches par leur inspiration, leur technique et leur création, offrent au visiteur une discussion sur la naissance d'une sculpture : de l'esquisse en terre à l'œuvre taillée dans le marbre, modelée en métal ou fondue en bronze. Aidés dans leur carrière par une galerie d'art et d'un fondeur, les sculpteurs trouvent un équilibre pour se concentrer sur leur art. L'exposition, ouverte jusqu'au 30 janvier 2022, sera aussi l'occasion d'appréhender les différentes techniques de la sculpture, le modelage, la taille et la fonte en bronze en s'appuyant sur des œuvres conservant les traces de ces techniques.

Bon à savoir

Nouveauté : des ateliers dessin et modèle vivant

Toute l'année, Laurent Abadie, professeur de dessin, organise des séances les samedis matins de 9h à 12h. Une approche complète des techniques du dessin est proposée avec modèle vivant mais aussi en extérieur ou devant les sculptures exposées au musée. Croquis, dessin d'observation, perspective et volumes sont au programme alors à vos crayons, fusains, aquarelle ou pastel ! Et toujours "Au musée en famille" les mercredis et pendant les vacances scolaires ainsi que le cycle des conférences.

Toutes les infos sur montdemarsan.fr

Tentez l'évasion

Cet automne, la Médiathèque du Marsan vous invite à la curiosité, à la découverte et à l'évasion. Focus sur trois rendez-vous qui vous permettront, le temps d'un instant, de laisser voguer votre imagination.

À la découverte des arbres remarquables

Le 28 octobre, Georges Feterman, professeur agrégé de sciences naturelles et président de l'association A.R.B.R.E.S., vous exposera les dernières avancées scientifiques, les critères du label décerné et vous présentera quelques arbres extraordinaires. En préambule de cette rencontre, le film "Les arbres remarquables, un patrimoine à protéger" sera diffusé à la Médiathèque le 21 octobre. Un documentaire magnifique et instructif sur les arbres remarquables de France.

■ Projection : jeudi 21 octobre, 18h
■ Conférence : jeudi 28 octobre, 18h30



Un spectacle musical et poétique pour les tout-petits

"Petits pas voyageurs" est une création musicale où la vibration des voix, du violoncelle et des percussions invite au voyage les tout-petits. Laura et Ceiba chantent cette aventure en six langues et s'accompagnent de leurs instruments en proximité avec les enfants. Des compositions pleines de poésie qui éveillent leurs sens, leur curiosité et laissent rêveurs les plus grands !

■ Mardi 26 octobre, 9h30 et 11h
 (en partenariat avec le caféMusic')



Raconter notre monde

Dans le cadre de la 18^e édition de Lettres du monde - Essentiel 1, festival des littératures du monde, la Médiathèque accueille l'auteure Anna Moï pour une rencontre avec ses lecteurs. Née au Vietnam, Anna Moï a vécu à Paris, Tokyo et Bangkok avant de retourner vivre dans sa ville natale, Saïgon. Elle développe une œuvre polyforme composée de nouvelles, romans, essais... et a entre autres obtenu le prix Littérature-monde en 2017 pour son roman *Le Venin du papillon*.

■ Samedi 27 novembre, 15h

Pour garantir la sécurité du public et du personnel, toutes les animations de la Médiathèque se déroulent dans le respect des conditions sanitaires et sur réservation exclusivement.



Programme complet sur lamediathequedumarsan.fr

L'agenda culturel*

JUSQU'AU 4 DÉC. 2021

D'où vient la couleur ?

Exposition
De l'artiste plasticienne Patrycan
Centre d'Art Contemporain

JUSQU'AU
15 DÉC. 2022

Adour, d'eaux et d'hommes

Exposition
Archives
départementales



JEUDI 7
OCTOBRE

Foedora

Projection
Dans le cadre du festival Cinéma
du réel
Médiathèque du Marsan - 18h

SAMEDI 9 OCTOBRE
Reflets

Cirque
Duo acrobatique sous chapiteau
Quartier La Moustey - Saint Pierre du Mont
- 20h30

9 ET 10 OCTOBRE
Stage de théâtre

Théâtre
Par le Théâtre Label Etoile
Mazerolles

MARDI 12 OCTOBRE
D'embouchure en embouchure

Conférence
Archives départementales - 18h

MERCREDI 13 OCTOBRE
Commercer dans les Landes entre 1000 avant et 1500 après J.-C.

Conférence Web
Production, monnaies, échanges
unipop40.fr

VENDREDI 15 OCTOBRE

Vivarium

Spectacle pluridisciplinaire
Le Pégly - 20h30

SAMEDI 16 OCTOBRE

Le musée Camille Claudel

Conférence
Musée Despiou Wlérick - 15h

DIMANCHE 17 OCTOBRE

Mozart

Musique classique
Le Pôle - 16h

20, 27 ET 28 OCT.,
3, 4, 10, 17 ET 24 NOV.,
1, 8 ET 15 DÉC.,
Au musée en famille

Musée Despiou Wlérick

SAMEDI 23 OCTOBRE

Le Petit Ciné

Projection jeunesse
Médiathèque du Marsan - 14h30

Rendez-vous BD

Rencontre
Révoltes, soulèvements et
révolutions
Médiathèque du Marsan - 15h

VENDREDI 29 OCTOBRE

Mystère aux bords des gaves

Escape Game
Archives départementales - 18h

SAMEDI 30 OCTOBRE

Le super-héros a-t-il un super avenir au cinéma ?

Conférence Web
Médiathèque du Marsan - 14h

MARDI 9 NOVEMBRE

Quand l'Adour était voyageuse et marchande

Conférence
Archives départementales - 18h

Et puis, on a sauté

Théâtre
Le Pégly - 19h



JEUDI 18 NOVEMBRE

Calima

Concert
Flamenco. En partenariat avec le caféMusic'
Médiathèque du Marsan - 18h

VENDREDI 12 NOVEMBRE

Les goguettes en trio mais à quatre

Revue de presse musicale
Le Pôle - 20h30

SAMEDI 13 NOVEMBRE

Mois du film documentaire

Projections
Médiathèque du Marsan - 15h

MERCREDI 17 NOVEMBRE

Les pratiques funéraires dans le bassin de la Midouze de 1000 avant à 1000 après J-C

Conférence Web
unipop40.fr

SAMEDI 20 NOVEMBRE

Le vin au Moyen Âge en Aquitaine

Conférence
Musée Despiou Wlérick - 15h

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Visites guidées exceptionnelles

Exposition
Adour, d'eau et d'hommes
Archives départementales - 14h et 16h30

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

Antère et contre tous

Soirée enquête
Archives départementales - 18h

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Yodi

Concert
Musique alternative sud-américaine
Médiathèque du Marsan / 15h

JEUDI 9 DÉCEMBRE

Je ne suis plus inquiet

Spectacle
Par Scali Delpyrat
Médiathèque du Marsan / 18h30

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

Sculpteurs et stucateurs lombards en Chalosse

Conférence
Musée Despiou Wlérick - 15h

Appelle-moi Olympe

Représentation tout public
Par le Théâtre Label Etoile
Salle des fêtes de Mazerolles - 20h30

* Sous réserve de l'évolution
des conditions sanitaires

La trompette à l'honneur pour les concerts de Sainte-Cécile de l'Orchestre Montois

Les auditeurs ont pu le retrouver avec grand plaisir lors d'un concert à Bougue puis pour les corridas montoises dans son répertoire taurin. Dans un programme qui mettra en avant la trompette et ses nombreuses facettes, l'Orchestre Montois revient sur la scène du Pôle qu'il n'avait plus foulé depuis deux ans. Vous pourrez écouter 3 trompettistes invités : Raphaël Horrach (gagnant du Concours National de Trompette de Lormont 2020, finaliste de l'émission Prodiges 5^e édition), Benjamin Fernandez (trompettiste spécialiste de musique de variétés, ancien trompettiste

du Funky Style Brass) et un 3^e trompettiste. Ce concert, haut en couleur, vous emmènera en voyage à travers les États-Unis de New-York à l'Arizona, des musiques d'Ennio Morricone à Georges Gershwin en passant par Samuel Barber, Leonard Bernstein ou encore John Philip Sousa. Sans oublier l'incontournable John Williams avec "Summon the Heroes" !

Samedi 20 novembre à 14h et 18h
au Pôle du Théâtre de Gascogne
Toutes les infos sur orchestremontois.fr et sur 



1971-2021
50 ans
Être à vos côtés
chaque jour





**Large Gamme de Produits Pétroliers
pour professionnels et particuliers**

Votre distributeur de proximité

**Une équipe de commerciaux
à votre écoute**

Sébastien Momen
Responsable grands comptes . 06 20 86 25 89

Jean Marie Lescourret
Secteur Chalosse . 06 84 47 08 68

Lionel Lafiteau
Secteur Tursan . 06 16 95 30 35

Christian Baillet
Secteur Landes Est . 07 50 51 32 14

**Des produits
de qualité**

Gasoil non routier (GNR)
Gasoil pour véhicules diesel
GNR et Gasoil Supérieur
Eco Evolution
Fioul Cristal Power
AdBLUE
Cuves double paroi
en PEHD de 1500, 2500, 5000 litres

Route de Pau
40500 Saint-Sever
05 58 76 59 05
contact@sopecal.fr

Suivez-nous 



**Mariages
Anniversaires
Fêtes**

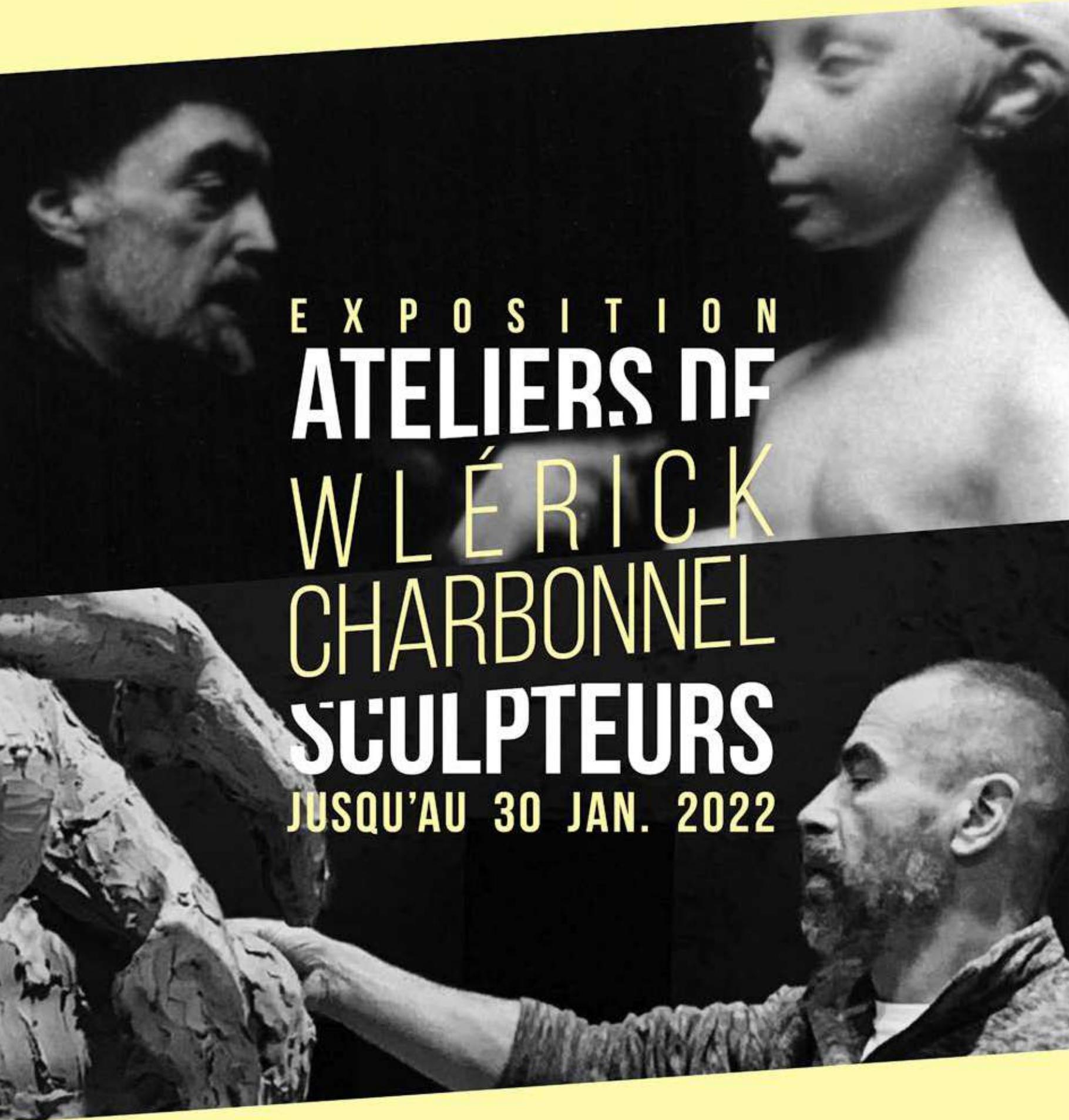
Idées décorations
Conseils personnalisés
Remises par tranche d'achat (Mariages)

- Grand assortiment de dragées
- Divers choix de décorations
- Arts de la table

Retrouvez nous sur  

Lot N13 - ZAC Escalles
40500 Saint Sever
05 58 03 40 35

1640 rue de la ferme de Carboué
40 000 Mont de Marsan
05 58 06 37 80



EXPOSITION
ATELIERS DE
WLÉRIK
CHARBONNEL
SCULPTEURS
JUSQU'AU 30 JAN. 2022